RÉPERTOIRE D'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE
SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

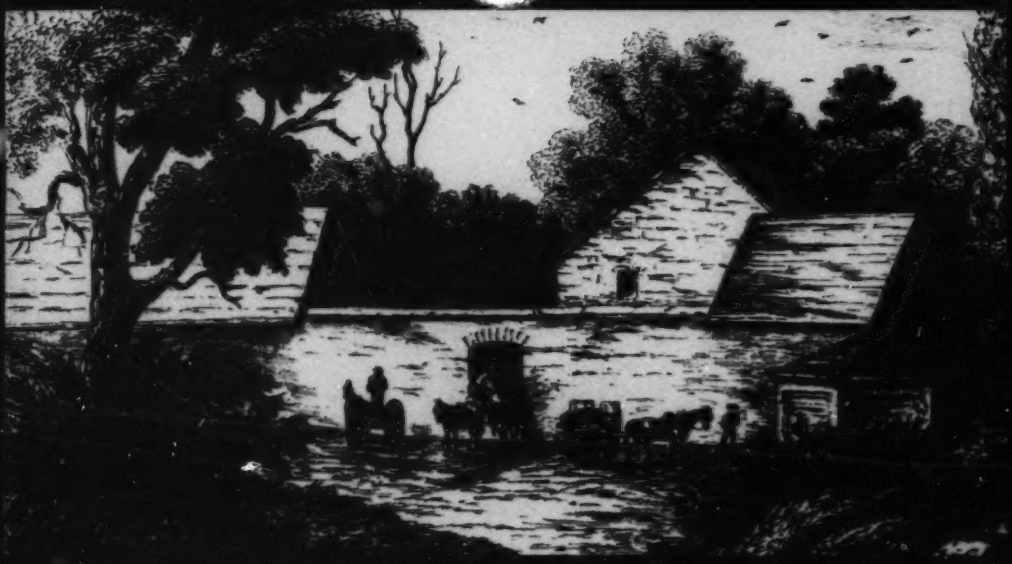

ARCHITECTURE MILITAIRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Service de la planification du territoire
1985

84- 3836 /

Déménagement de poudre à l'Île Sainte-Hélène.
Dessin de W.O. Carlisle,
tiré des «Canadian Illustrated News» du 5 novembre 1870.

Répertoire d'architecture traditionnelle
sur le territoire
de la Communauté urbaine de Montréal

ARCHITECTURE MILITAIRE

AVANT-PROPOS

Depuis un quart de siècle la société québécoise manifeste une sorte d'envoûtement pour le passé. Son attention se porte sur l'héritage culturel qu'on retrouve dans l'art sous toutes ses formes.

L'architecture a joué un rôle essentiel dans l'art. Elle constitue un acte créateur et elle est un puissant mode d'expression. Aussi, est-elle exceptionnellement évocatrice du temps et de son esprit. Elle est la manifestation de la pensée, des sentiments, des goûts et des préoccupations de la société. Elle est le reflet de sa puissance, de son prestige, de ses aspirations, de ses succès.

Dans l'art de construire, il y a plus que les techniques de construction et l'utilisation des matériaux qui entrent en ligne de compte. Il y a forme, lumière, richesse, style, beauté, élégance.

J'ai la conviction que le lecteur le découvrira dans la lecture de ce cahier et qu'en plus de ressentir un profond intérêt pour les monuments et les ensembles architecturaux qui font partie de notre héritage culturel, il trouvera un nouveau sens à l'histoire.

Le Président du Comité exécutif
de la Communauté urbaine de Montréal
Pierre Des Marais II

INTRODUCTION

Le Service de la planification de la Communauté urbaine de Montréal dresse depuis quelques années un répertoire de l'architecture traditionnelle sur son territoire.

Une des propositions du projet de schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal vise à établir un inventaire des monuments et des ensembles qui font partie de notre patrimoine culturel afin de permettre les interventions nécessaires en vue d'assurer leur protection. Loin d'être écartée lors des audiences publiques tenues en vertu de la Loi de la Communauté, cette proposition a été plutôt élargie et renforcée dans le rapport de la Commission sur l'évaluation financière et les incidences économiques du schéma d'aménagement[1]. Cette proposition fut reprise dans le rapport du Sous-comité des objectifs du schéma d'aménagement et elle fut de nouveau confirmée, précisée et étendue quant à l'établissement de dispositions spéciales en vue de la protection du patrimoine immobilier[2]. Finalement, la Commission permanente d'aménagement a dans le cadre du volet conceptuel du schéma d'aménagement retenu en guise de sous-objectif une recommandation à l'effet de sauvegarder les bâtiments et les sites appartenant à l'héritage collectif.

L'application de cette proposition exige de la part de la Communauté un travail considérable. Par exemple, faire un examen des dossiers, tant ceux du gouvernement du Québec que ceux du gouvernement fédéral, établir des critères de sélection, développer des méthodes de travail et de recherche, faire la reconnaissance, effectuer des analyses sur la documentation recueillie, dresser une liste complète des édifices à retenir, tenir des séances de sélection des dossiers retenus, compléter et épurer les dossiers de chacun des bâtiments ou monuments historiques retenus, enfin publier les résultats.

Depuis sa création, le Service de la planification travaille à ce dossier. Chaque été, il a mis en place une équipe spéciale en vue de dresser les bases d'un inventaire officiel des monuments et des ensembles architecturaux ou historiques du territoire de la Communauté. Le travail du groupe consiste à établir un inventaire des immeubles qui présentent un intérêt esthétique et illustrent une époque (lointaine ou récente) du passé montréalais. L'inventaire s'arrête aux bâtiments d'inspiration traditionnelle et n'englobe pas l'architecture contemporaine.

1. «Que la Communauté réalise un inventaire de son patrimoine architectural et prépare, en collaboration avec les municipalités de son territoire, un programme de conservation de ce patrimoine.» Art. 21.
2. Considérant que «la protection du patrimoine immobilier... exige des pouvoirs accrus et l'établissement de dispositions spéciales qui permettront à la Communauté d'exercer le contrôle nécessaire», il est recommandé de «poursuivre l'inventaire d'architecture traditionnelle.» Art. 29.

Il n'y a pas de date limite à la survivance d'une tradition, mais en pratique l'essentiel pour nous a été dit avant 1939. La reprise de la construction après la dernière guerre est dominée par de nouvelles tendances et une nouvelle technologie qui semblent tourner le dos à une longue tradition.

Durant ce temps, notre Service a produit une reconnaissance photographique qui porte sur environ 2 000 dossiers. Une fiche technique de même qu'une fiche historique ont dû être constituées sur chacun des bâtiments relevés. C'est la partie la plus considérable du travail. Comme tout n'est pas d'égale valeur, un tri sélectif a permis d'établir un premier choix cohérent.

Pour arriver à rassembler toute cette documentation et à la rendre accessible, le travail a été divisé en 13 sections thématiques, appelées cahiers, dont chacune recouvre un domaine bien défini d'architecture traditionnelle:

Architecture religieuse I — Les églises
Architecture religieuse II — Les couvents
Architecture militaire
Architecture civile I — Les édifices publics
Architecture civile II — Les édifices scolaires
Architecture industrielle
Architecture commerciale I — Les banques
Architecture commerciale II — Hôtels, immeubles de bureaux
Architecture commerciale III — Magasins-entrepôts, grands magasins, bâtiments mixtes, théâtres et cinémas
Architecture domestique I — Les hôtels particuliers
Architecture domestique II — Immeubles d'habitation, maisons en rangée
Architecture rurale
Architecture commémorative, votive et funéraire

Le travail de base est complété pour plus de la moitié de ces thèmes et le reste du travail est bien lancé.

Un tel travail ne s'est pas effectué en vase clos. Le ministère des Affaires culturelles a été approché à plusieurs reprises. Pour leur part, les municipalités furent contactées et leurs archives mises à contribution. Les institutions, les commerces, les entreprises et même les propriétaires des bâtiments n'ont pas été épargnés par nos travaux.

Bien que nos dossiers aient été maintes fois mis à la disposition des différents agents culturels, l'accès en demeurait limité à cause des précautions nécessaires à leur conservation. De plus en plus il s'imposait de rendre ces renseignements accessibles à un plus grand nombre et, à plusieurs reprises, on nous avait de-

mandé de les publier. Aussi, nous avions à l'esprit de remettre copie de ces travaux aux municipalités de la Communauté pour leur permettre d'intervenir au moment choisi avec le meilleur éclairage possible.

Une entente a pu être conclue avec le ministère des Affaires culturelles par laquelle celui-ci accepte de défrayer les coûts d'impression de nos recherches sur certains thèmes. Et, suite à quelques rencontres avec les responsables du Ministère, il est apparu que les institutions bancaires et les institutions scolaires devaient faire l'objet des premières publications. Ces titres sont déjà publiés. Suite au renouvellement de cette entente, le thème des édifices publics et l'architecture industrielle ont fait l'objet de précédentes publications.

Poursuivant les mêmes objectifs, la Communauté a jugé qu'il était d'intérêt de publier également le thème religieux «Les églises». C'est maintenant chose faite. Cette fois, la Communauté croit le moment venu de publier l'architecture militaire, dès maintenant.

La méthodologie suivie pour le choix des bâtiments se base sur le système de critères que voici:

Les édifices sont retenus selon leur fonction à l'origine, c'est-à-dire suite à une recherche sur la chaîne des titres et sur les contrats touchant la propriété à l'origine de la construction.

Ils sont aussi retenus selon leur évolution en tenant compte d'une série de facteurs allant de l'aménagement initial des bâtiments à leur rénovation ou restauration.

De plus, ils le sont selon leur ancienneté, absolue ou relative, en respectant les étapes de construction et leur authenticité.

Enfin, le choix tente de respecter leurs qualités architecturales, soit pour leur transcendance, pour leur valeur, leur goût, leur pérennité ou encore pour leur style, leur esthétique, leur plastique, leur ornementation ou, enfin, pour leur intégration.

On pouvait encore soumettre ce choix à l'analyse de l'image visuelle; c'est-à-dire selon un processus utilisant une grammaire qui définit la valeur d'un lieu ou d'un bâtiment suivant une série d'éléments et de critères d'évaluation basés sur une observation systématique, en tenant compte de l'impact biologique, social et psychologique de ce bâtiment.

Dans notre esprit, tous ces éléments devaient être pondérés pour chaque ensemble d'édifices et chaque dossier, et soumis à l'évaluation d'un jury. Compte tenu du temps et des ressources, les dossiers retenus n'ont pas tous été soumis à une analyse aussi complète.

Malgré la situation stratégique de Montréal, l'architecture militaire touche à un nombre plutôt restreint d'ouvrages. Par contre, certains de ces ouvrages couvrent une grande étendue et rassemblent plusieurs bâtiments. Parfois, seuls quelques vestiges témoignent de l'ampleur qu'ils ont pu avoir dans le passé. Pourtant, à la fin du régime français au Canada, il est convenu de parler de «trois villes forteresses»: Louisbourg, Québec et Montréal. Louisbourg fut complètement rasée en 1755 et reconstituée en partie ces dernières années, tandis qu'à Québec on a maintenu les remparts et la citadelle. Montréal n'a pu conserver que quelques vestiges, souvenirs de ses anciennes fortifications. Seul le *Vieux Fort* de l'Île Sainte-Hélène, du XIX^{e} siècle, témoigne encore des ouvrages militaires du passé. On ne compte donc à Montréal, à part certaines ruines du régime français, que des casernes réparties çà et là sur le territoire de la Communauté urbaine.

Montréal a toujours été au centre des moyens de communication de la partie nord-est du continent. À la croisée des routes, la ville était le point de chute du commerce, surtout du commerce des fourrures. Malgré cette position stratégique, elle n'était pas pourvue des avantages d'une défense naturelle. Au XVII^{e} siècle, elle ne sera protégée que par une enceinte de pieux et par quelques forts servant d'avant-postes contre les incursions iroquoises. Il faudra attendre au début du XVIII^{e} siècle pour qu'on songe à fortifier la ville.

C'est donc par une série de forts que la ville fut protégée. Ainsi, durant le régime français, on a construit sur le Richelieu, entre autres les forts de Chambly et de Saint-Jean. Les forts de la Présentation et Frontenac furent érigés sur le haut Saint-Laurent. Enfin Carillon et Niagara seront considérés comme de véritables forteresses à l'époque. Sous le régime anglais, c'est dans le même but qu'on a reconstruit, agrandi ou érigé de tous nouveaux forts: Chambly, l'Île-aux-Noix, Kingston, etc. Parmi tous les forts construits autour de Montréal au XVII^{e} siècle, il reste encore sur le territoire de la Communauté urbaine les vestiges de deux d'entre eux: le fort de Senneville (1692) et le fort des Messieurs de Saint-Sulpice (1694-96).

De ces forts, le premier fut construit sur les bords du lac des Deux-Montagnes. Il est dit que: «Le Ber de Senneville construisit en 1686, sur ce fief qui lui appartenait, un moulin à vent fortifié.» Suite à de nombreuses attaques iroquoises, le fortin de pieux fut incendié en 1691. En 1692, on commença la construction du fort de Senneville. Bâti en pierre, il était situé au bas de la côte, près du lac. C'est ce fort dont on voit encore les ruines aujourd'hui. Remanié à plusieurs reprises, par exemple en 1701-03, il fut incendié par Arnold en 1776 lors de l'invasion des Américains. Ces ruines, qui sont encore visibles, nous donnent une très bonne idée des dimensions de l'ouvrage à l'époque[1].

Deux tours en poivrière, voilà tout ce qu'il reste du fort des Messieurs, construit par François Vachon de Belmont, prêtre de Saint-Sulpice (1694-96). C'était un fort de pierre à quatre bastions (les tours) dont les murs enfermaient une chapelle et un «château» placé au centre qui servait de résidence aux missionnaires. Ce fort joignait un village indien, des jardins, un vignoble et un verger, le tout entouré de murailles ou de palissades. Ce fort devait assurer la protection des Indiens convertis et des missionnaires, prêtres et religieuses, contre les incursions des Iroquois. Nous sommes à l'époque de ce qu'il sera convenu d'appeler «le Massacre de La Chine» (1689). Ces tours (1694-96) sont parmi les plus vieux bâtiments encore debout sur notre territoire, après le Vieux Séminaire (1682-85) et la ferme Saint-Gabriel (1668). La tour de l'ouest aurait servi d'école aux religieuses, tandis que celle de l'est aurait été leur résidence. Le «château», semblable au Vieux Séminaire, est érigé dans la tradition des ouvrages provinciaux français de la même époque[2]. François Vachon de Belmont, qui non seulement dirigea la construction de ce fort mais qui en paya une grande partie avec ses avoirs, est originaire de Grenoble, en Dauphiné. Il est intéressant de comparer les murs, les tours et les bâtiments de ce fort de la Montagne avec ceux de la Grande Chartreuse près de Grenoble. Les murs, la chapelle et le «château» furent démolis graduellement de 1850 à 1860 pour permettre la construction du Grand Séminaire (1854-57).

Ces forts de l'époque, à notre avis, n'étaient qu'une reprise en pierre des forts en pieux. La pierre remplaçait le bois et assurait une vie plus longue aux ouvrages qui, de ce fait, pouvaient mieux résister aux incendies. Ils étaient destinés à protéger les habitants des attaques iroquoises, car ils n'auraient pu résister longtemps à une canonnade. Ils sont bien différents des forts édifiés au XVIII[e] siècle, faits de murs épais, protégés par des glacis et des fossés.

C'est au XVIII[e] siècle que Montréal a connu, dans ses activités militaires, les moments les plus palpitants. Après la vaine tentative de 1690 (William Phipps à Québec et Peter Schuyler à Laprairie), la Nouvelle-Angleterre s'employa durant ce siècle à mettre en oeuvre des projets dans le but d'attaquer la plaine du Saint-Laurent, plus particulièrement Montréal et Québec. Ce sera la Nouvelle-France en 1711, 1755-60, puis la Province de Québec en 1775-76 et enfin le Bas-Canada en 1812-13.

Après la paix de Callières (1701), à Montréal on s'interroge sur la nécessité de construire des fortifications et cela jusqu'à la tentative anglo-américaine de 1711 d'envahir la colonie française. Suite à l'échec de Hovenden Walker à

1. Ces ruines sont situées sur une propriété privée et elles ne sont pas accessibles au public.
2. La ferme des prêtres sera érigée un siècle plus tard (1806) dans le même esprit. Il existe encore des vestiges de la ferme des prêtres, intégrés dans un bâtiment appartenant maintenant à l'armée du Canada.

l'Île-aux-Oeufs, Francis Nicholson, qui marchait sur Montréal, se retire. Ce fut le signal pour la mise en oeuvre des fortifications de la ville. Dès la paix revenue (Utrecht 1713), l'intendant Michel Bégon émit une ordonnance en 1714 à cet effet. La construction débuta en 1716. Gaspard Chaussegros de Léry fut chargé des plans, des devis (1717) et de la surveillance des travaux pour l'érection de ces ouvrages. Les murs en pierre étaient composés de courtines et de treize bastions. Ils avaient près de 20 pieds de hauteur et une épaisseur d'au moins 4 pieds à la base. Ils étaient protégés du côté des terres par un fossé et des glacis, tandis que du côté du port, ils donnaient sur le rivage du fleuve Saint-Laurent. Les fortifications de Montréal, quoique importantes, n'avaient ni la complexité de la forteresse de Louisbourg, ni l'ampleur des remparts de Québec. Ceux-ci sont de meilleurs exemples des travaux réalisés à la manière de Sébastien Vauban, le célèbre ingénieur du roi qui s'intéressait d'une façon bien particulière à la colonie. Chaussegros de Léry était un de ses disciples.

D'ailleurs les murs de Montréal n'ont pas réellement servi au cours de leur existence car les fois où la ville fut vraiment menacée elle se rendit. Vaudreuil capitula le 8 septembre 1760 et elle n'offrit aucune résistance aux troupes américaines les 12 et 13 novembre 1775. De sorte qu'au début du XIX^{e} siècle, lorsque l'on songea au développement de la ville, les murs des fortifications furent jugés plus un obstacle à l'agrandissement de la ville que des ouvrages utiles à sa défense. Le 8 avril 1801 une commission fut formée pour abattre les vieux remparts et procéder à l'embellissement de la Cité. James McGill, John Richardson et Jean-Marie Mondelet, dûment désignés commissaires, procédèrent au démantèlement des ouvrages. La rue Commissioners, maintenant rue de la Commune, et la ruelle des Fortifications rappellent l'emplacement de ces ouvrages.

Après la guerre avec les Américains (1812-13), les murs de l'enceinte de Montréal sont de plus en plus considérés désuets. En conséquence, suite aux observations de E. Owen (1815), le Duc de Wellington recommande de hâter leur démolition, de construire des arsenaux à l'Île Sainte-Hélène et un certain nombre de citadelles dont Halifax et Québec. Ainsi l'objectif est de faire de l'Île Sainte-Hélène un dépôt de munitions pour l'ensemble de l'armée britannique en Amérique du Nord.

L'Île est associée à la vie militaire du pays depuis Champlain, qui lui a donné ce nom en 1611. Les Français considéraient l'Île comme point de départ pour leurs nombreuses expéditions à l'intérieur du continent. C'est en 1818 que le gouvernement britannique fait l'acquisition d'une partie de l'Île pour ses besoins militaires.

Le lieutenant-colonel Elias Walter Durnford, ingénieur militaire, fut chargé, de

1820 à 1824, de la construction de l'ensemble fortifié, dont l'arsenal, les poudrières, l'armurerie et les casernes. C'est ce même Durnford qui était chargé de la construction de la citadelle de Québec à la même époque. Les murs de maçonnerie conçus pour être très résistants ont de 4 à 6 pieds d'épaisseur et jusqu'à dix pieds pour les poudrières. L'édifice principal avait quatre étages par endroit et pouvait s'étendre sur près de 700 pieds de longueur.

Ces bâtiments, en plus de servir comme arsenal, seront utilisés à l'occasion comme prison militaire. En 1870 l'armée impériale britannique quitte l'Île. Alors celle-ci est cédée au gouvernement canadien qui l'utilise pour l'entraînement de la milice.

En 1874, une partie de l'Île commença à servir de parc public. En 1875 un incendie détruisit en partie les casernes qui seront restaurées en 1882 par l'architecte Alphonse Raza. L'Île fut vendue à la Ville de Montréal en 1908. Durant la guerre 1914-18, on y entreposa une grande quantité de munitions. Les casernes ont servi de camp de prisonniers durant la guerre 1939-45. En 1958, on aménagea la grande poudrière en théâtre. Depuis 1960, le Musée militaire et maritime de Montréal occupe l'ancien Arsenal. C'est l'ensemble fortifié ancien le plus important de Montréal. L'arsenal, la poudrière de la vallée et les autres ouvrages de conception anglaise, tirent leur originalité de l'utilisation des matériaux locaux. Ces matériaux ont une nature très particulière. C'est un granit de couleur rouge, alors qu'habituellement on utilisait le calcaire gris.

Tous les autres ouvrages militaires sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal sont du début du XX^{e} siècle. L'art militaire ayant considérablement évolué au tournant de ce siècle, tous ces ouvrages ont été transformés dans leur aspect. On peut les diviser en deux catégories, dont l'une, de type industriel, rassemble les engins militaires et les munitions. On retrouve ces équipements regroupés au sein de camps militaires dispersés à travers la région de Montréal. Un des plus importants de ce type, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, est celui de la Longue-Pointe. Ceux de l'autre catégorie réunissent les mess d'officiers et les salles d'exercices en un bâtiment appelé manège militaire. Comme les collèges et les camps d'entraînement militaire ont été de plus en plus dispersés partout sur le territoire du Canada, ces manèges restent les seuls bâtiments à Montréal où l'on peut encore trouver une architecture militaire intéressante.

C'est en général une architecture de type anglo-saxon dont les éléments, surtout des tourelles et des corniches décorées de créneaux, évoquent le souvenir de vieilles forteresses. C'est dans cet esprit que furent construits les manèges suivants: celui du Royal Highlanders of Canada Armoury Association, actuellement le Black Watch Royal Highland Regiment, en 1909, rue de Bleury, et en

1911, avenue des Pins, celui de l'Association de l'arsenal du 65e régiment CMR, actuellement Les Fusiliers Mont-Royal.

En 1913, McVicar et Heriot érigèrent dans cet esprit le manège des First Regiment Grenadier Guards of Canada, avenue de l'Esplanade. Il en est de même pour le manège du Royal Montreal Regiment construit en 1925, rue Sainte-Catherine à Westmount.

Arrêtons-nous sur cette belle façade de la rue Cathcart, à Montréal, celle du manège de la Victoria Rifles Armoury Association. Là, D. Jerome Spence, en 1933, s'employa à rassembler en un tout cohérent les éléments de l'architecture perpendiculaire de vieux châteaux anglais, rappelant l'esprit et le raffinement de l'époque Tudor. Ce bâtiment est maintenant à la disposition du régiment de Maisonneuve. En 1934-35, les architectes Ross et Macdonald construisirent sur le chemin de la Côte-des-Neiges les casernes du 17th Duke of York Royal Canadian Hussars, s'inspirant pour le portail principal d'une époque plus reculée au Moyen Âge.

Ces lieux et ouvrages militaires nous ont fait connaître en résumé quatre siècles d'histoire. Les tours de la Montagne et le fort de Senneville nous rappellent le travail des pionniers du XVIIe siècle, les Messieurs de Saint-Sulpice qui ont succédé à Paul Chomedey de Maisonneuve. Par les fortifications de la ville, au XVIIIe siècle, nous prenons contact avec les débuts de Montréal en tant que centre commercial de la Nouvelle-France. Avec l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène, nous pouvons voir l'essor que la ville avait pris au XIXe siècle, au moment où elle fut, pendant un certain temps, la capitale du pays. Aujourd'hui, nous sommes, par la présence des manèges militaires, témoins de l'époque où Montréal se présentait au début du XXe siècle, comme la métropole du Canada. Quel serait l'étonnement de Lévis et d'Amherst, qui étaient devant les murs de Montréal en 1760, s'ils se retrouvaient aujourd'hui sur l'Île Sainte-Hélène contemplant ce qu'est devenue la ville qui se dresse devant le mont Boullé[1].

G.C.

1. Nom d'un des sommets de l'Île Sainte-Hélène.

INDEX

ASSOCIATION DE L'ARSENAL DU 65e RÉGIMENT CMR (ancienne) 2
actuellement: Les Fusiliers Mont-Royal
3721, avenue Henri-Julien, Montréal

FIRST REGIMENT GRENADIER GUARDS OF CANADA (ancien) 6
actuellement: Canadian Grenadier Guards
4171, avenue de l'Esplanade, Montréal

FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE (ancien) 10
actuellement: Musée militaire et maritime de Montréal
Île Sainte-Hélène, Montréal

FORT DE SENNEVILLE 18
168, chemin Senneville (Pointe Abbott)
Senneville

LA CASEMATE (ancienne) 24
actuellement: vacant (Ville de Montréal)
Île Sainte-Hélène, Montréal

LA POUDRIÈRE (ancienne) 28
actuellement: Théâtre International de Montréal
Île Sainte-Hélène, Montréal

LES FORTIFICATIONS (Vieux Montréal) 34

ROYAL HIGHLANDERS OF CANADA ARMOURY ASSOCIATION (ancienne) 44
actuellement: Black Watch Royal Highland Regiment of Canada No. 3
2067, rue de Bleury, Montréal

ROYAL MONTREAL REGIMENT 46
4625, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount

17th DUKE OF YORK ROYAL CANADIAN HUSSARS (ancien) 48
actuellement: Royal Canadian Hussars
4185, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal

TOURS DU FORT DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE (anciennes) 52
(Grand Séminaire — Collège de Montréal)
2065, rue Sherbrooke ouest, Montréal

VICTORIA RIFLES ARMOURY ASSOCIATION (ancienne) 58
actuellement: Victoria Rifles of Canada
691, rue Cathcart, Montréal

Ordre chronologique 62

Répertoire d'architecture traditionnelle
sur le territoire
de la Communauté urbaine de Montréal

ARCHITECTURE MILITAIRE

ASSOCIATION DE L'ARSENAL DU 65e RÉGIMENT CMR

actuellement: Les Fusiliers Mont-Royal

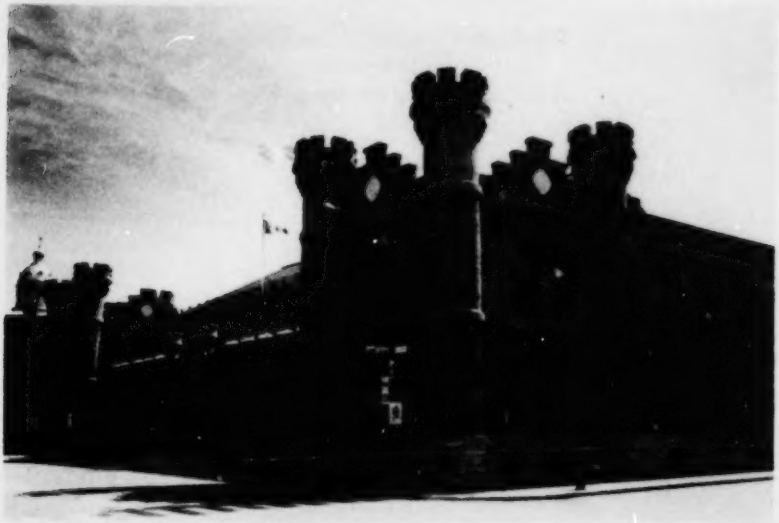

3721, avenue Henri-Julien, Montréal photo 1974

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 1 699 m²
Superficie de plancher du bâtiment: 3 545 m²
Superficie de plancher du bâtiment historique: 3 545 m²

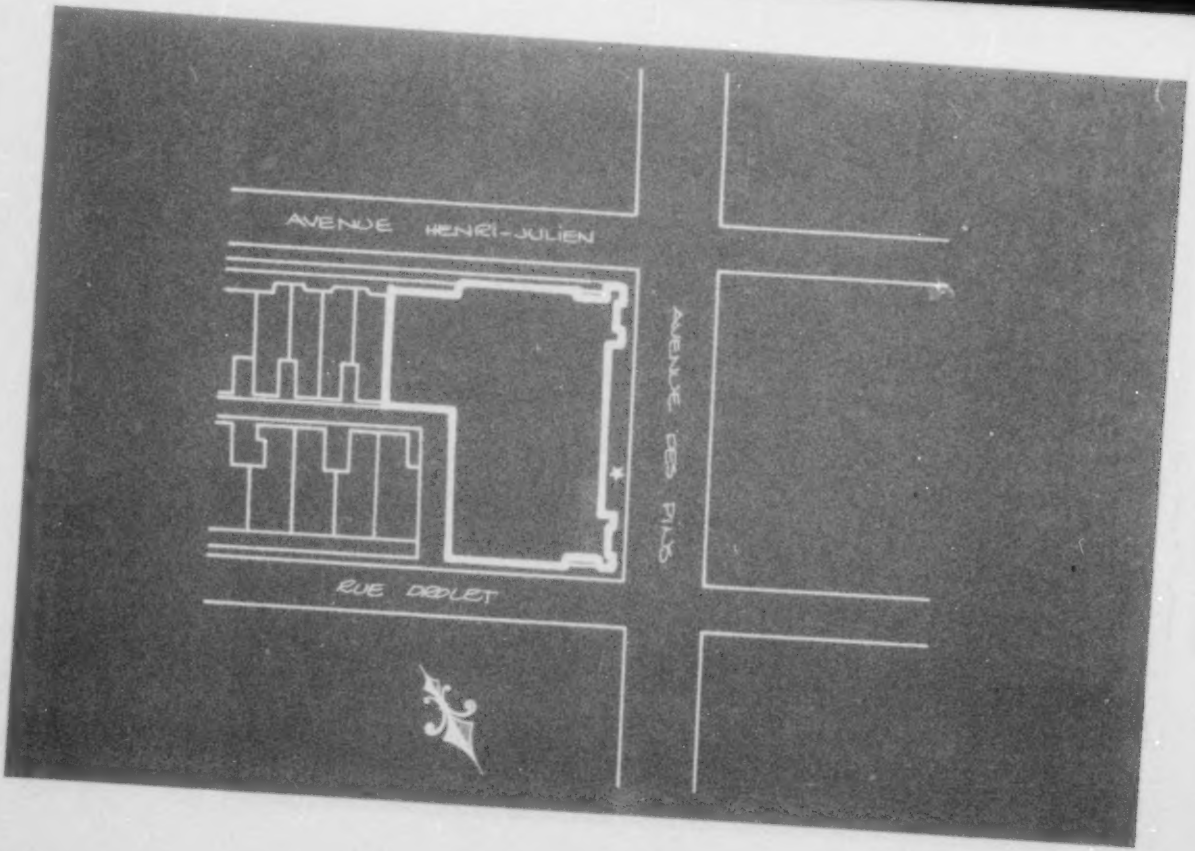
AVENUE HENRI-JULIEN
AVENUE DES PINS
RUE DIDELET

Années	Étapes de construction	Entrepreneurs
1911	construction[1]	
1929[2]	réfection de l'intérieur de l'édifice; installation d'un nouveau plancher en béton au sous-sol[2]	Munn & Shea Limited[2]
1934[3]	réfection à la galerie[3]	John McGregor Limited[3]

1. Quartier général de la Force mobile
2. Rapport du ministère des Travaux publics du Canada, 1928-29
3. Service des permis et inspections de la Ville de Montréal

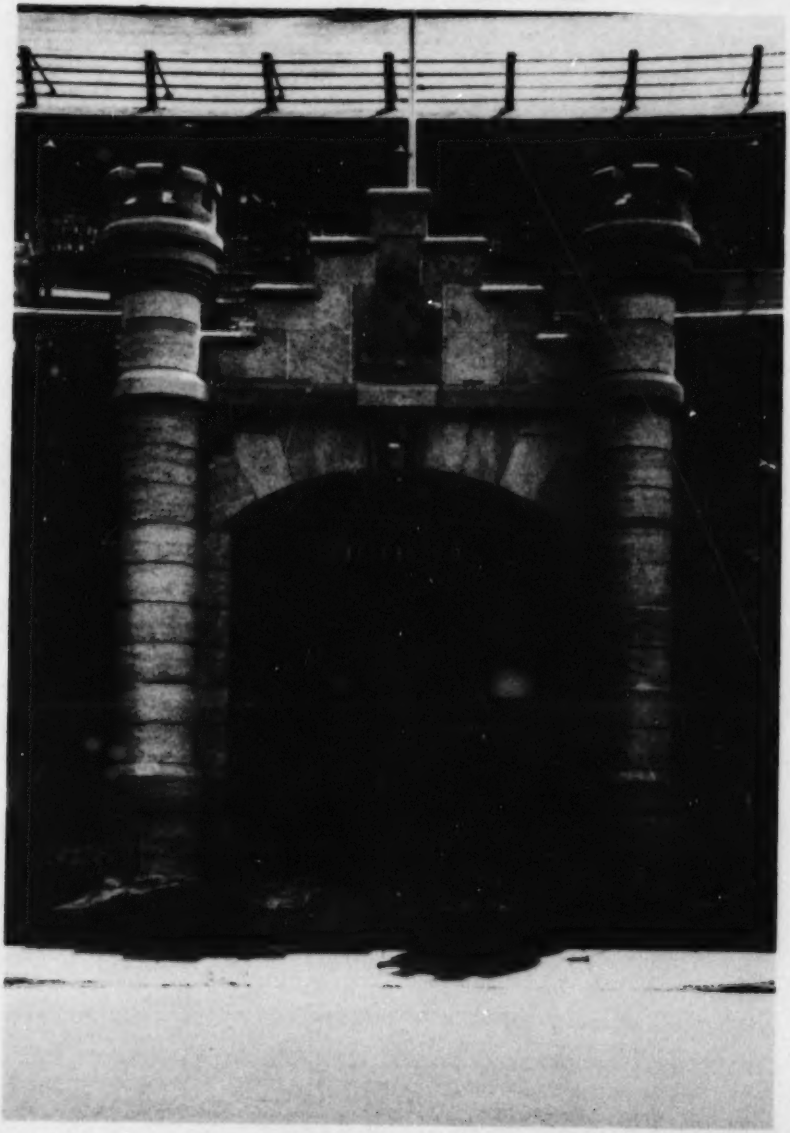

photo 1982

FIRST REGIMENT GRENADIER GUARDS OF CANADA

actuellement: Canadian Grenadier Guards

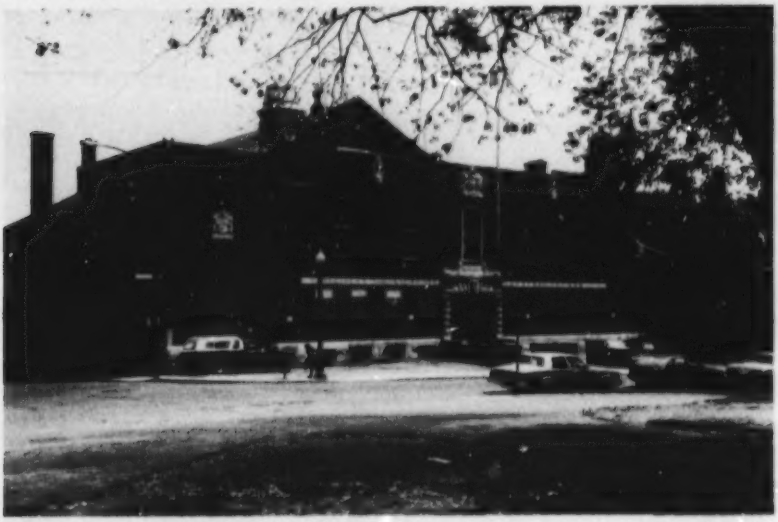

4171, avenue de l'Esplanade, Montréal photo 1982

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 2 228 m^2
Superficie de plancher du bâtiment: 4 457 m^2
Selon notre dossier, seul le mur de façade possède un caractère historique

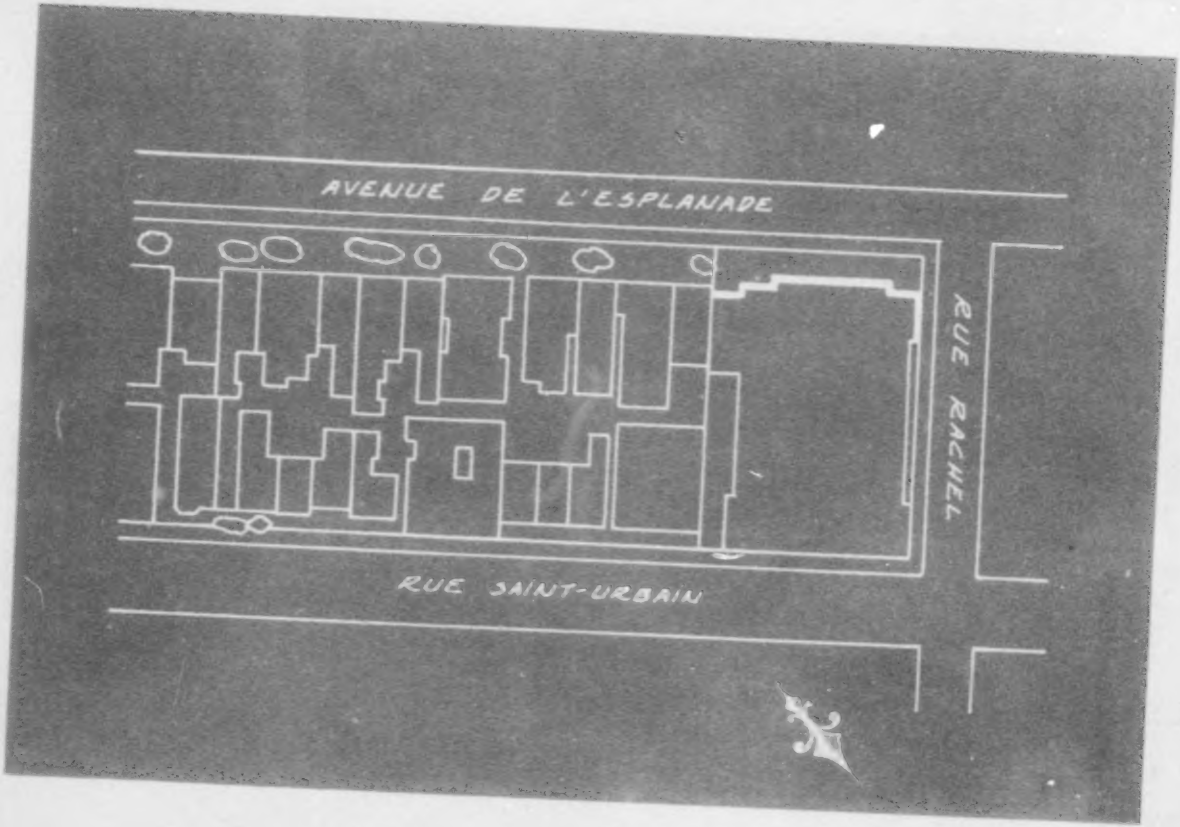
AVENUE DE L'ESPLANADE
RUE RACHEL
RUE SAINT-URBAIN

Cette caserne a été construite en 1913[1,2] d'après des plans de la firme d'architectes McVicar et Heriot[1].

1. Archives de la Cour supérieure: greffes des notaires, Acte de cession, du First Prince of Wales Fusiliers Armoury Association à Sa Majesté le roi George V le 17 novembre 1913, devant John Alexander Cameron
2. Quartier général de la Force mobile;
   Service d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal;
   Département du Génie de la Force mobile

FIRST REGIMENT GRENADIER GUARDS OF CANADA

photo 1982

FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

actuellement: Musée maritime et militaire de Montréal

Île Sainte-Hélène, Montréal photo 1974

Propriétaire: Ville de Montréal
Cette propriété comprend le *Vieux Fort* occupé par un musée militaire et maritime, la caserne de la compagnie Franche de la Marine, l'arsenal Fraser Highlanders et une poudrière.
Cette propriété est comprise dans l'ensemble de l'Île Sainte-Hélène
Superficie totale du terrain: 483 235 m^2
Superficie de plancher des bâtiments: 4 740 m^2
Superficie de plancher des bâtiments historiques: 4 740 m^2

L'ensemble fortifié de l'Île Sainte-Hélène, comme la citadelle de Québec, faisait partie du système de défense des Canadas élaboré aux lendemains de la guerre anglo-américaine de 1812-14, par le Duc de Wellington, alors grand maître de l'artillerie.

photo 1978

FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

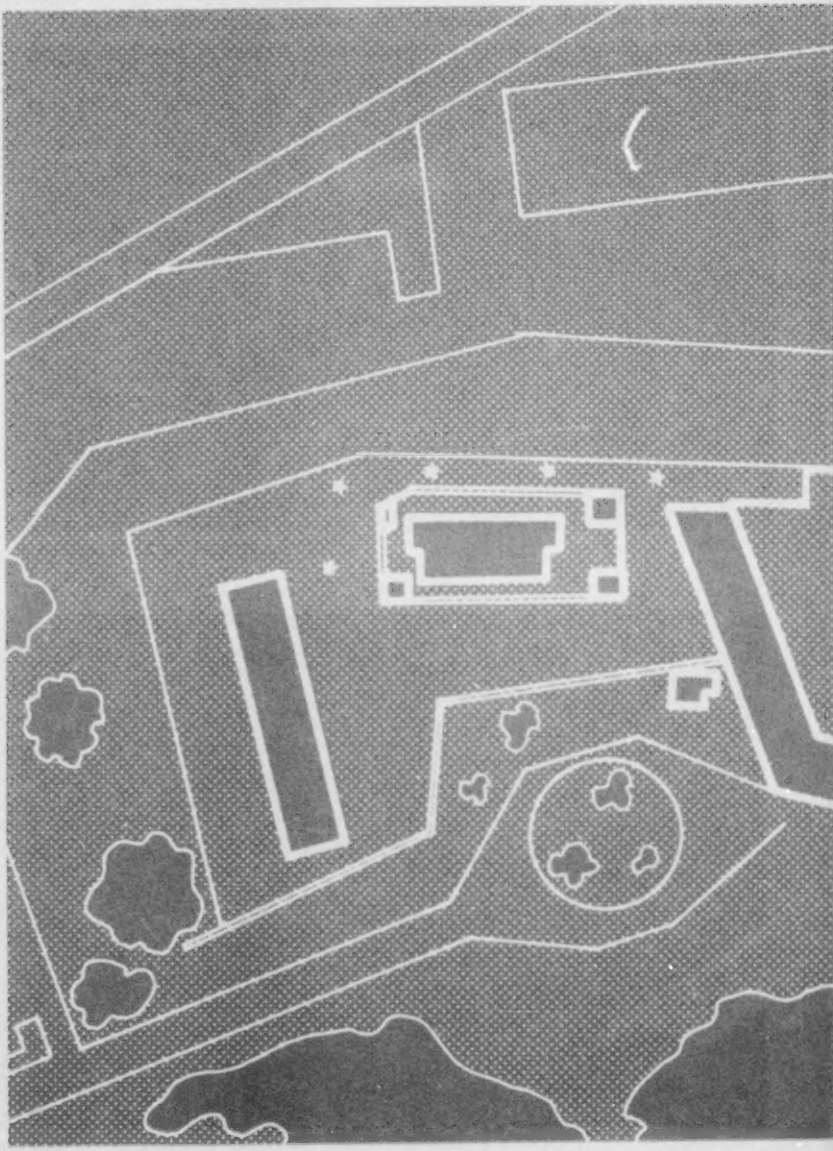

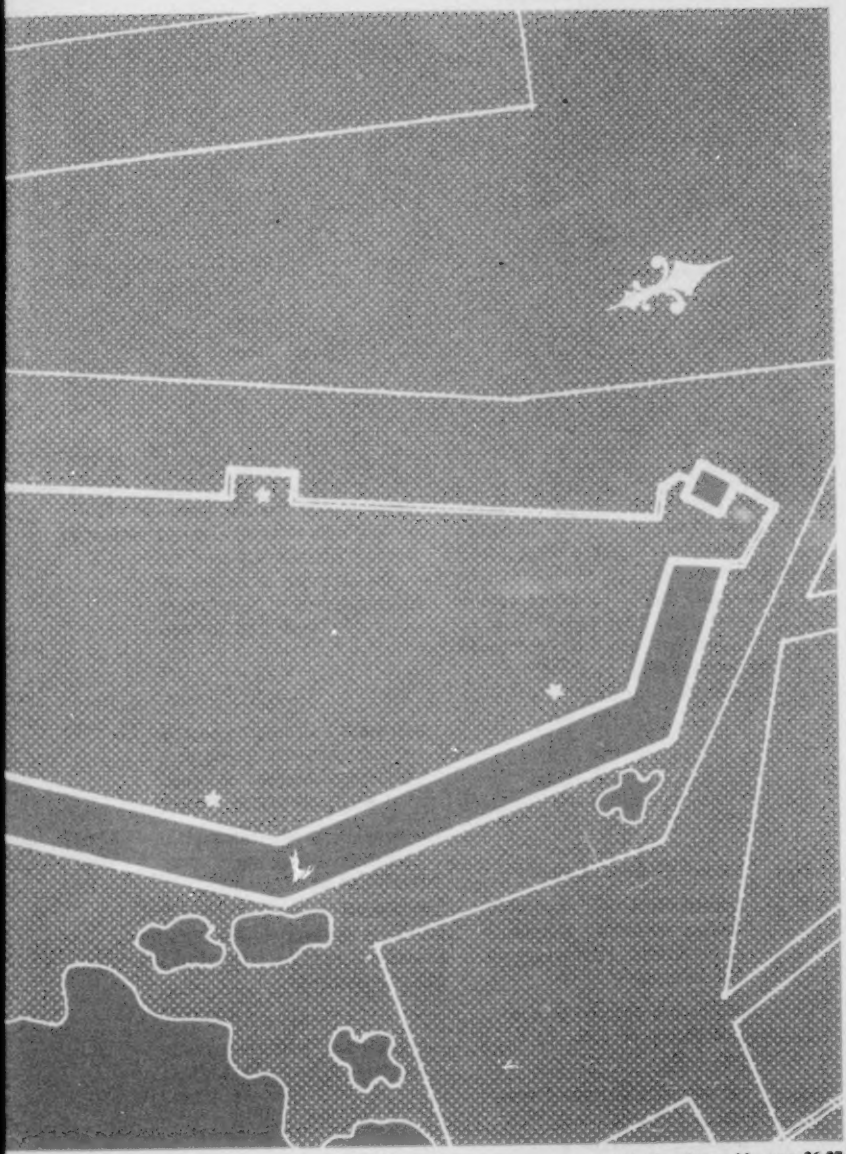

Voir plan d'ensemble pages 26-27

FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

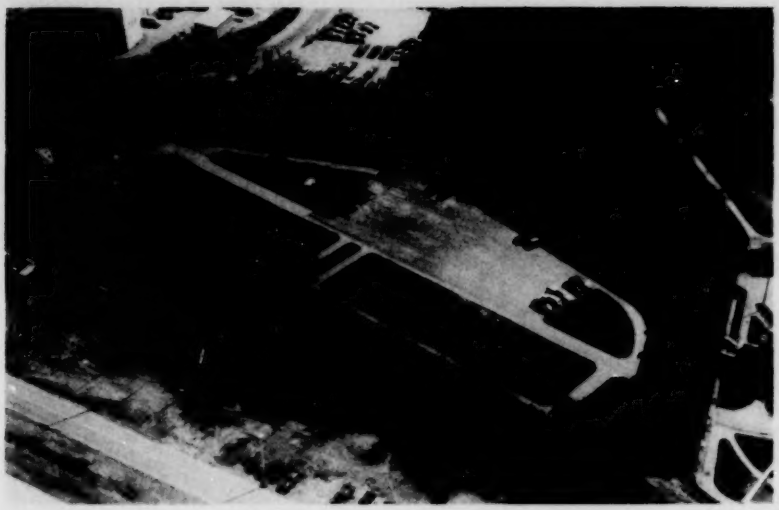

photo 1978

Années	Étapes de construction	Architecte	Entrepreneur
1820-24	construction de l'ensemble fortifié incluant l'arsenal, la poudrière, l'armurerie et les casernes[2,4,5,7,14]	Lieutenant-colonel Elias Walker Durnford, ingénieur militaire[11]	Daniel Rofs, surintendant des travaux[12]
1845	utilisation comme prison militaire pour l'est du pays[2,14]		
27 déc. 1848	un incendie dévaste l'arsenal, à l'exception de l'aile située à l'extrême sud[2,14]		

Années	Étapes de construction	Architectes	Entrepreneurs
1862-63	reconstruction des deux corps centraux de l'arsenal; la reconstruction de l'aile nord ne sera terminée qu'en 1867[2,14]		
1875	un incendie détruit les casernes, seul le rez-de-chaussée subsiste[3,7,8,14]		
1882	restauration de l'ensemble[3]	Alphonse Raza[3]	William McDonald[3]
1926	démolition de l'armurerie[5]		
1929	démolition du four de la maison, du quartier des officiers et des écuries[7]		
1929-31	conception du réaménagement général de l'île[10,14]	Frederick G. Todd, architecte-paysagiste[2,6,7,10,14]	
1936-39	travaux de réfection des édifices militaires s'inscrivant dans le cadre du programme de réaménagement général de l'île[2,6,7,14]	Frederick G. Todd, architecte-paysagiste[10,14], et architectes de la Ville de Montréal[7]	Gouvernement du Canada[10] Gouvernement du Québec[10] Douglas Sutherland: surintendant des travaux[7]
1939-45	aménagement de l'ensemble militaire pour servir de camp de détention pour les prisonniers politiques[4]		
Vers 1960-1963	restauration et aménagement de la poudrière et des casernes pour servir de locaux au Musée militaire et maritime de Montréal[13]		
1966	installation d'un plancher de bois au second étage de l'arsenal[13]	C. Charron[13]	
1972	aménagement d'un restaurant au rez-de-chaussée des casernes[1]		Cadconex Enterprises Ltd.[1]

Années	Étapes de construction	Architecte
1978	aménagement de la Bibliothèque Macdonald Stewart dans l'aile située à l'extrême sud de l'arsenal[9]	Claude C. Beaubien, Biblio-Québec Inc.[9]
1980	aménagement d'un casse-croûte dans la poudrière[1]	

1. Service des permis et inspections de la Ville de Montréal
2. Paul Gauthier: *L'Ile Sainte-Hélène dans l'histoire de Montréal* (transcription d'une causerie prononcée le 28 septembre 1963)
3. Documents de la Session du Parlement canadien, 1884
4. Musée de l'Île Sainte-Hélène
5. Guide du Vieux Fort de l'Île Sainte-Hélène
6. *L'Île Sainte-Hélène et son histoire,* publié par le ministère du Travail de la Province de Québec et par la Commission métropolitaine de Montréal
7. Archives Nationales du Québec à Montréal — Fonds Odette Lapointe
8. Achintre et Crevier: *L'Île Sainte-Hélène / passé, présent et avenir;* Montréal, 1876
9. Biblio-Québec Inc.
10. *The Municipal Review of Canada,* September 1938
11. Différents plans de fortifications, signés E. W. Durnford. Archives publiques du Canada, Collection nationale des cartes et plans
12. Archives publiques du Canada, British Military Records, «C» Series R.G. 8, Volumes 406-410
13. Archives de la Bibliothèque Macdonald Stewart
14. Eugène Stucker: *Histoire de l'Île Sainte-Hélène* (série d'articles parus dans *La Patrie*) 1951

FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

photo 1974

photo 1982

FORT DE SENNEVILLE

168, chemin Senneville (Pointe Abbott), Senneville photo 1974

Propriétaires (Fief de Senneville: fief en roture)

1672-79	Capitaine Michel-Sidrac du Guè de Boisbriant
1679-86	Charles Le Moyne et Jacques Le Ber
1686-1706	Jacques Le Ber, Sieur de Senneville
1706-35	Jacques Le Ber, second fils du précédent
1735	Joseph Hippolyte Le Ber, de Saint-Paul de Senneville
1761	Jean-Baptiste Le Ber, de Saint-Paul de Senneville
1761-72	Jean-Baptiste Crevier dit Saint-Jean
1772-76	Sieur De Lorimier
1776	Jean-Baptiste Testard de Montigny

Propriétaire: Mrs. John W. Hackney
Cette propriété comprend les ruines du fort et une résidence
Superficie du terrain: 38 775 m^2

photo 1974

Sur les ruines du fort de Senneville se trouve une plaque sur laquelle il est écrit: «Le Ber de Senneville construisit en 1686, sur ce fief qui lui appartenait, un moulin à vent fortifié. Six ans plus tard, il éleva ce fort, qui par sa situation, devint très important durant les guerres de 1692 et 1714.»

FORT DE SENNEVILLE

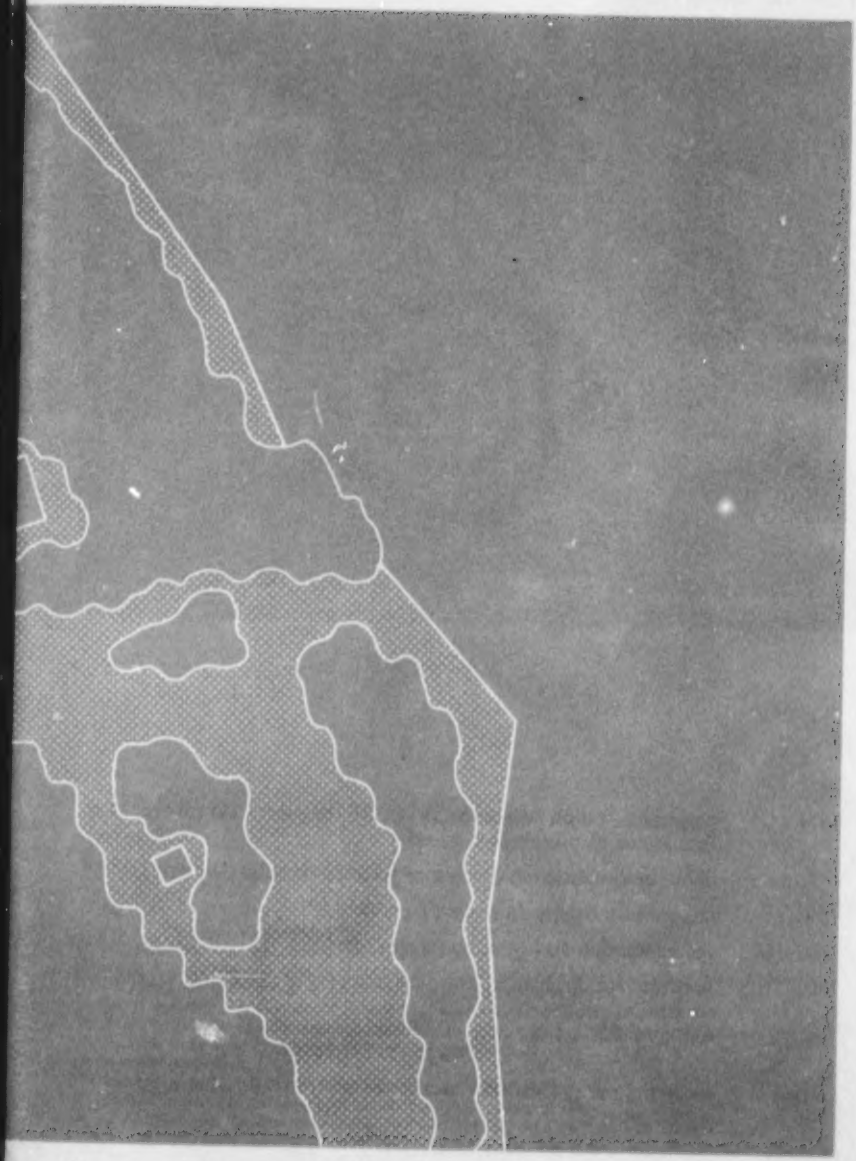

FORT DE SENNEVILLE

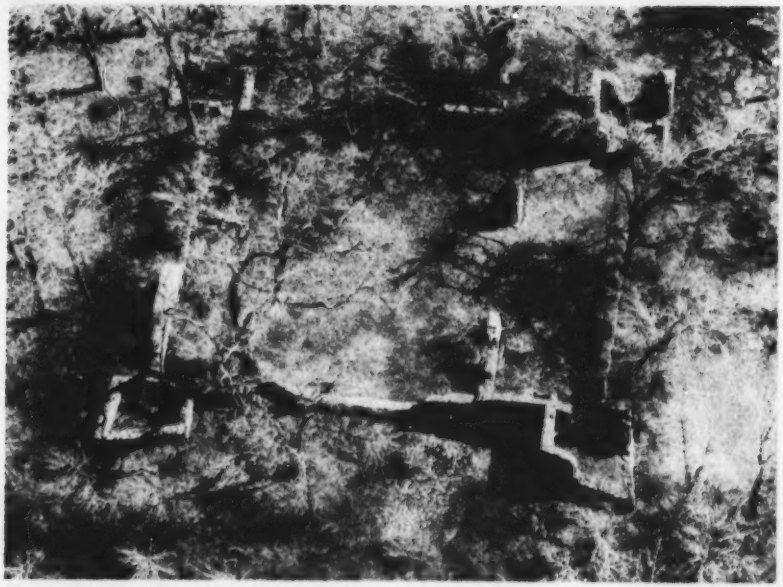

photo 1978

1671	construction d'un édifice de 36′ × 20′, de pièces sur pièces, avec fondations de pierres et mortier[1,8]
1686*	début de construction d'une tour fortifiée (moulin de pierres)[1,4,5,8]
1691	attaque et incendie du fortin de pieux[1,6]
1692-1693	reconstruction du fortin, en pierres, de 45′ × 22′
1701-1703	construction du manoir, entre les murs est et ouest, sur le côté sud du fort[1] entrepreneur: maître-maçon: Michel Bouvier[9] ou Michel Bonnier[1,7]
26 mai 1776	incendie; par le Général Benedict Arnold, lors de l'invasion américaine

*construction citée dans la correspondance du Marquis Jacques René Brisay de Denonville (1642-1710)

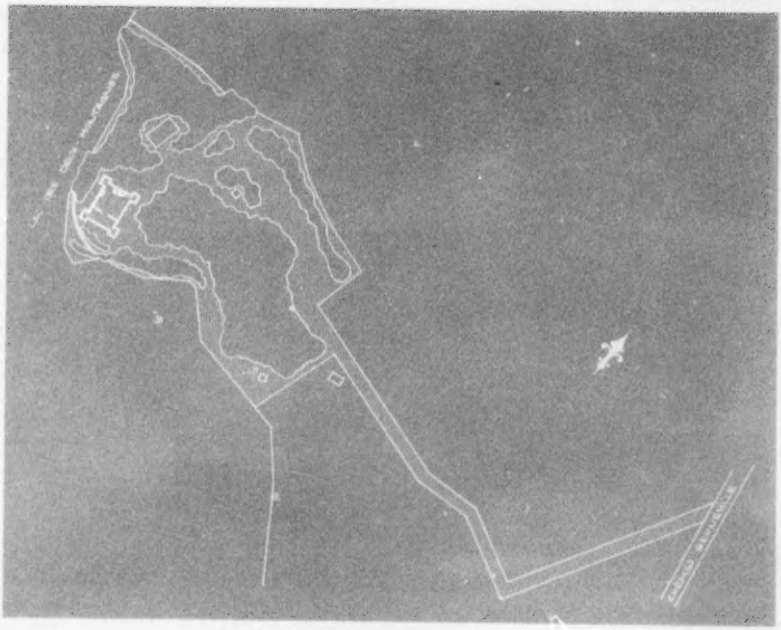

1. Alexander D. Angus: *Old Quebec in the Days before our Days*
2. Greffe Bénigne Basset: Inventaire de la Communauté des biens entre Jacques Le Ber et Jeanne Le Moyne, son épouse, du 1er décembre 1693 au 6 octobre 1694, page 40, annexe 3
3. Désiré Girouard: *Lake Saint-Louis, old and new*, Montréal, Colombian Ed. 1893
4. Rodolphe Fournier: *Lieux et monuments historiques de l'Île de Montréal*, Éditions du Richelieu Ltée.
5. Lettre du Gouverneur de Denonville datée du 16 novembre 1686
6. *Relations des Jésuites*
7. Registres de la Paroisse de Lachine — sépultures, le 5 août 1703
8. Désiré Girouard: *Les anciennes côtes du Lac Saint-Louis*, Montréal 1892
9. E. A. Massicotte: *Memento historique de Montréal* — Mémoires de la Société Royale du Canada, 3e série 1933, Tome XXVII, Ottawa, 1933

LA CASEMATE

actuellement: vacant

Île Sainte-Hélène, Montréal photo 1982

Propriétaire: Ville de Montréal
Cette propriété est comprise dans l'ensemble de l'Île Sainte-Hélène
Superficie du terrain: 483 235 m^2
Superficie de plancher du bâtiment: 58 m^2
Superficie de plancher du bâtiment historique: 58 m^2

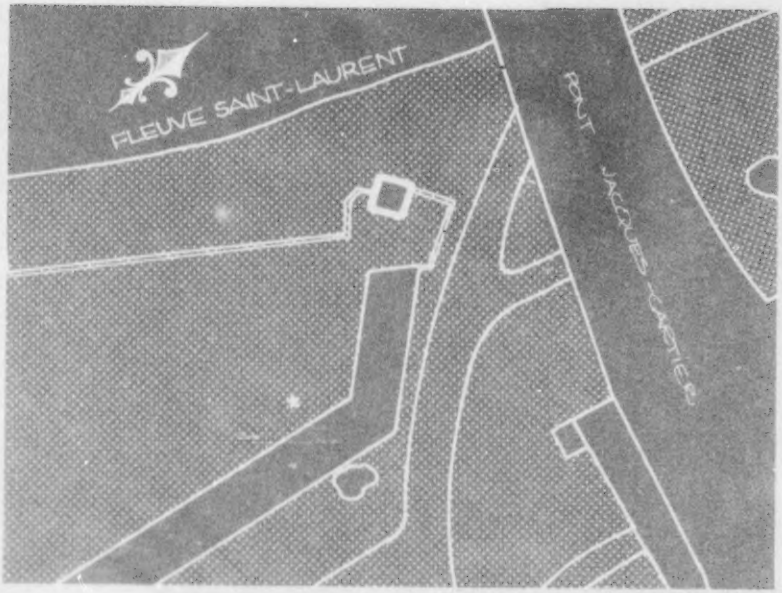

Voir plan d'ensemble pages 26-27

Cet édifice a été construit entre 1845-46 et 1851. Il a été rénové, avec les autres édifices militaires, lors des travaux de 1936-39. La palissade est une réplique de celle qui s'y élevait auparavant et dont il ne restait que quelques pièces.

The Municipal Review of Canada — September 1938: Historic St. Helen's Park designed by Frederick G. Todd
Plan of Isle St. Helen's: Elias W. Durnford Co. Ltd. September 24, 1823
Plan of St. Helen's Island, October 22, 1825
St. Helen's: Block Plan of Buildings within the Fort, 1845-46
St. Helen's: Plan showing the position of all Government buildings, April 12, 1851
Canada — Montreal: Island Reserve, Department of War Office under the direction of Major A. C. Cooke, R.E., 1862

ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

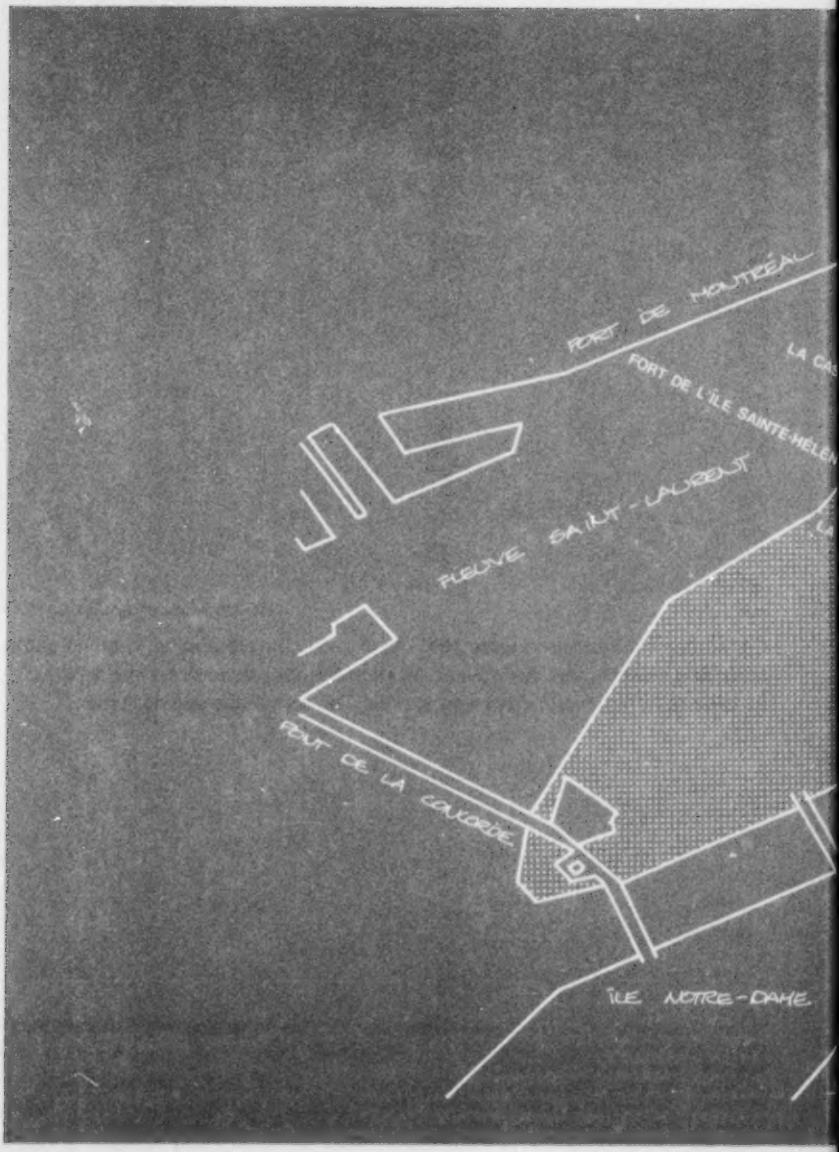

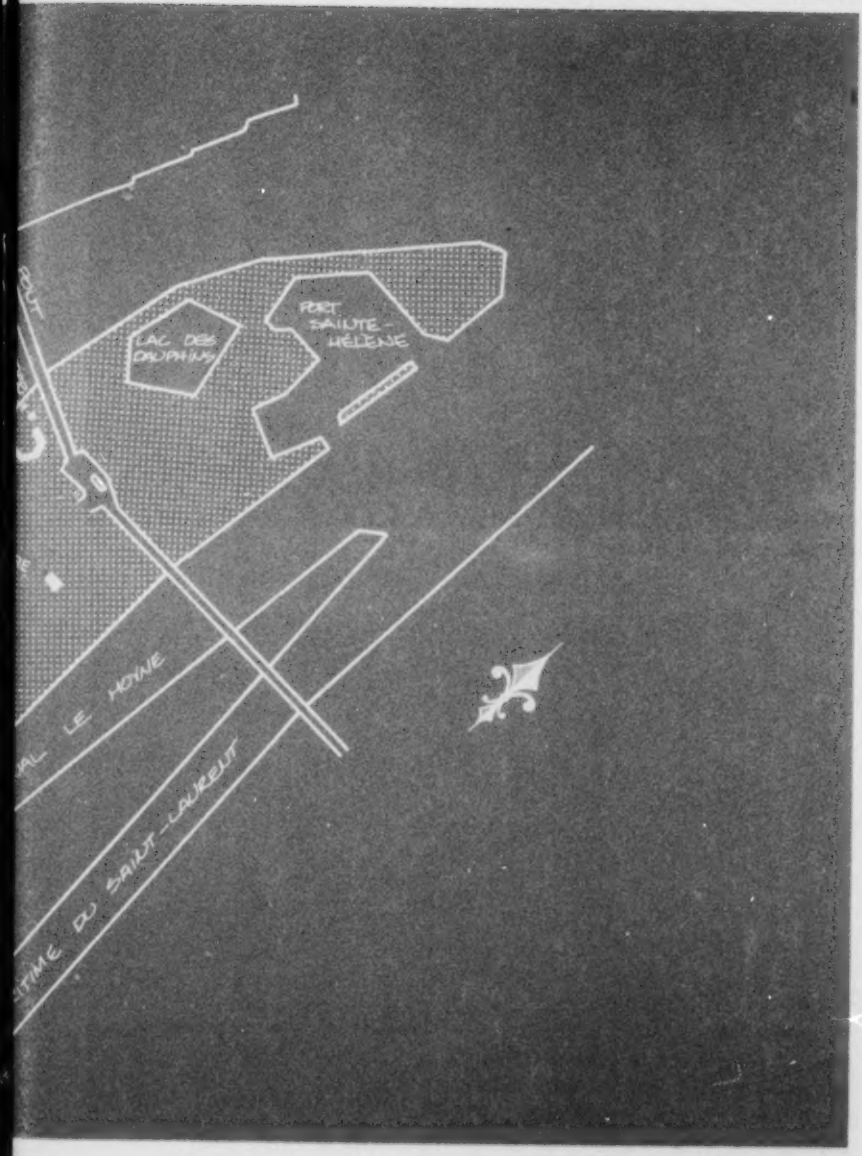
LAC DES DAUPHINS
PORT SAINTE-HÉLÈNE
LE HOWE
SAINT-LAURENT

LA POUDRIÈRE

actuellement: Théâtre International de Montréal

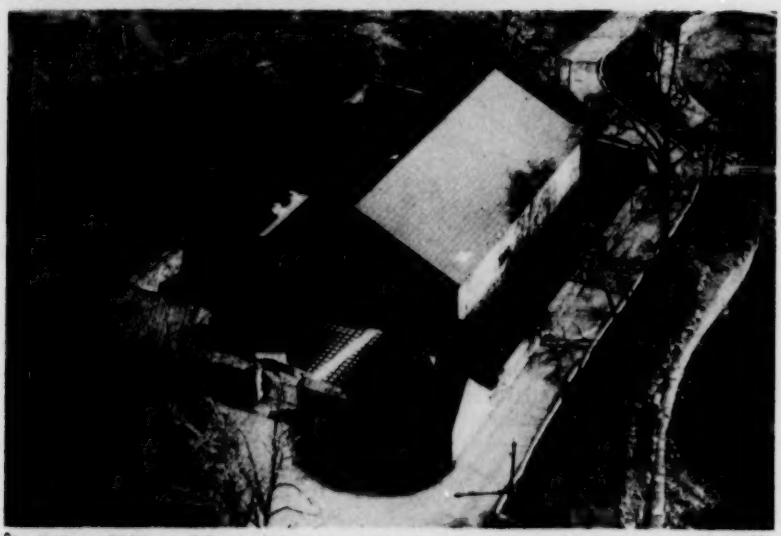

Île Sainte-Hélène, Montréal photo 1978

Propriétaire: Ville de Montréal
Cette propriété comprend le théâtre et des bâtiments secondaires et est comprise dans l'ensemble de l'Île Sainte-Hélène
Superficie totale du terrain: 483 235 m^2
Superficie de plancher des bâtiments: 920 m^2
Superficie de plancher des bâtiments historiques: 585 m^2

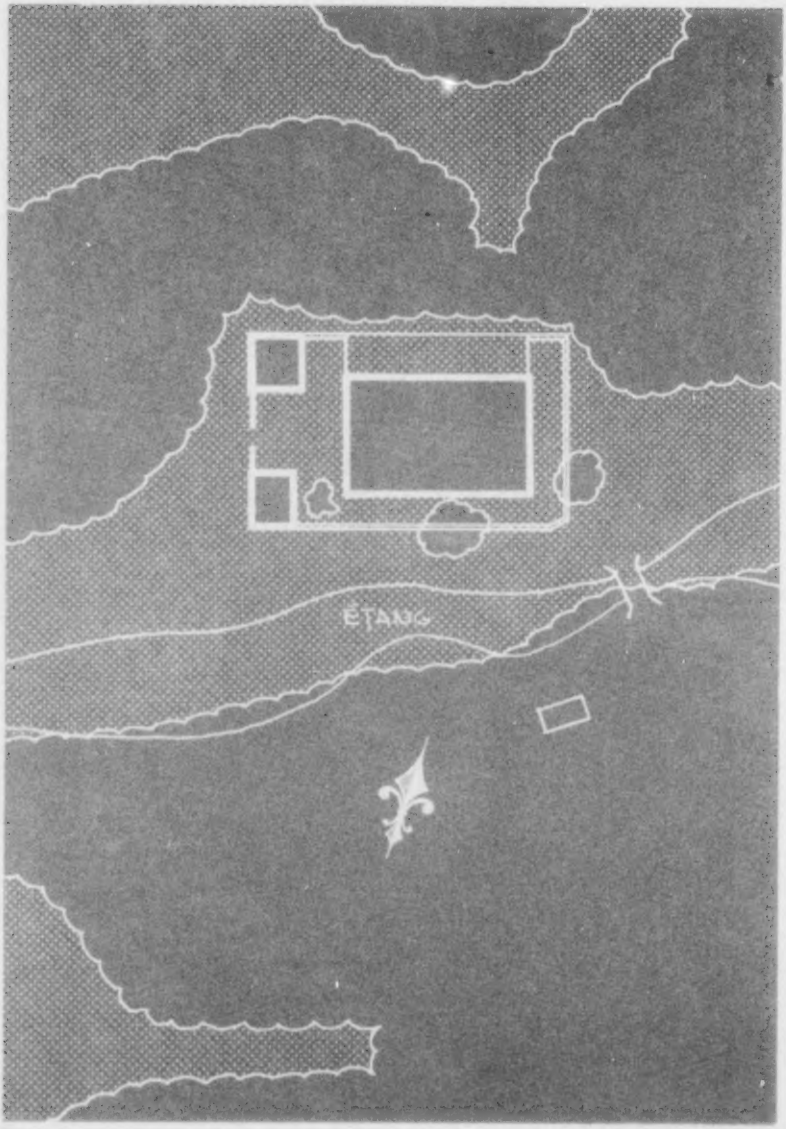

Voir plan d'ensemble pages 26-27

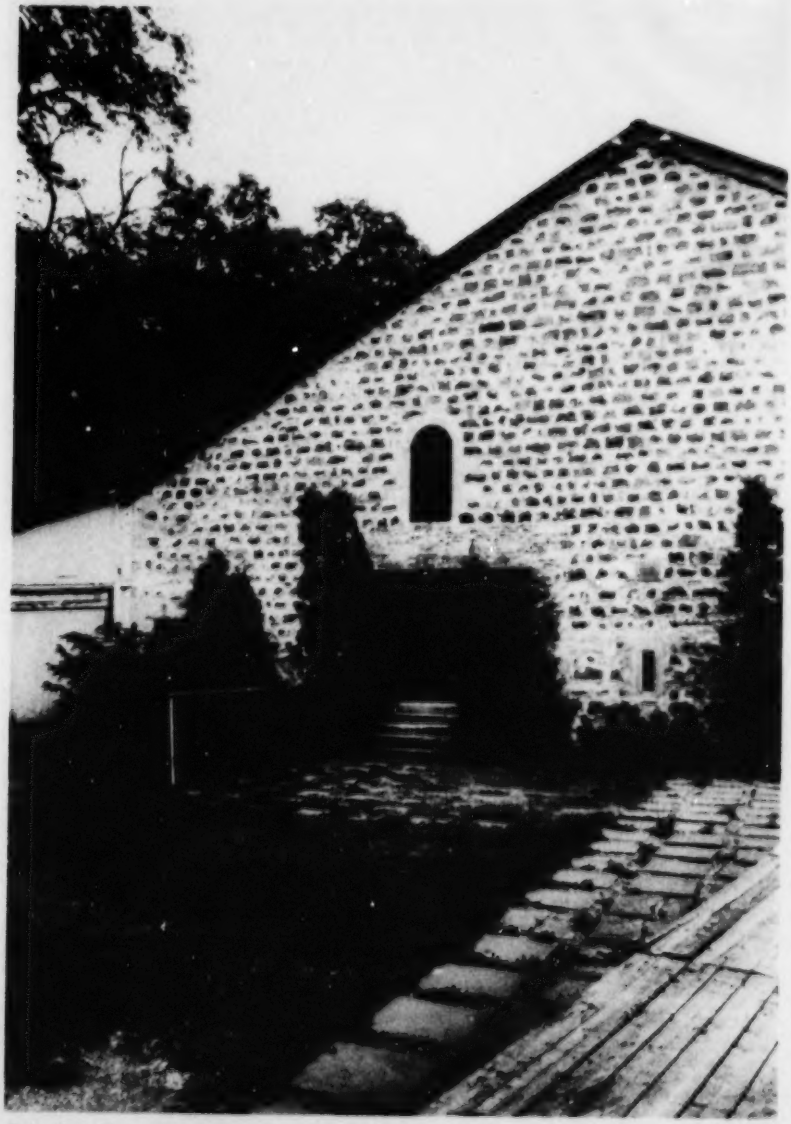

Détail de l'entrée principale photo 1982

Façade photo 1982

Années	Étapes de construction	Architectes	Entrepreneurs
1822[2]	construction[2,3,5,8]	Lieutenant-colonel Elias Walker Durnford, ingénieur militaire[9]	Daniel Rofs surintendant des travaux[10]
Vers 1870[2]	ouverture d'une fenêtre dans le mur sud[2]		
1882[4]	réfection[4]	Alphonse Raza[4]	William McDonald[4]
1936-39	réfection[2]	Frederick G. Todd, architecte-paysagiste[2] et architectes de la Ville de Montréal[11]	Gouvernement du Canada[6] Gouvernement du Québec[6] Douglas Sutherland: surintendant des travaux[12]
1958[1]	aménagement d'un théâtre de 180 places dans la poudrière; les petites constructions de l'entrée sont converties, l'une en remise (nord-ouest) et l'autre en théâtre de marionnettes (sud-ouest)[1,7]		
1978[7]	réfection de la toiture, des fenêtres et des portes; pose de grilles de fer forgé aux ouvertures[7]	Marc Fluet[7]	Construction Cornarch Ltée[7]
1980[7]	réfection des joints de la maçonnerie; réfection et installation de grilles de fer forgé[7]	Marc Fluet[7]	Construction Denis Gravel Inc.[7]

1. Service des permis et inspections de la Ville de Montréal
2. Paul Gauthier, *L'Île Sainte-Hélène dans l'histoire de Montréal* (transcription d'une causerie prononcée le 28 septembre 1963)
3. Toponymie, Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, Bulletin d'information nº 7, 1971
4. Documents de la Session du Parlement canadien, 1884
5. *L'Île Sainte-Hélène et son histoire*, ministère du Travail de la Province de Québec et Commission métropolitaine de Montréal, 1939
6. *The Municipal Review of Canada*, September 1938
7. Service des travaux publics de la Ville de Montréal, division technique de l'architecture
8. Claude Perrault, «*L'Île Sainte-Hélène, de Samuel de Champlain, 1611, à l'Expo 67*»
9. Différents plans des fortifications, signés E. W. Durnford
   Archives publiques du Canada, Collection Nationale des cartes et plans
10. Archives publiques du Canada, British Military Records, «C» Series, R.G.8, Volumes 406-410
11. Archives nationales du Québec à Montréal — Fonds Odette Lapointe
12. *The Montreal Daily Star*, Saturday October 23, 1937

Vue du mur ouest

photo 1982

LES FORTIFICATIONS

Vieux Montréal

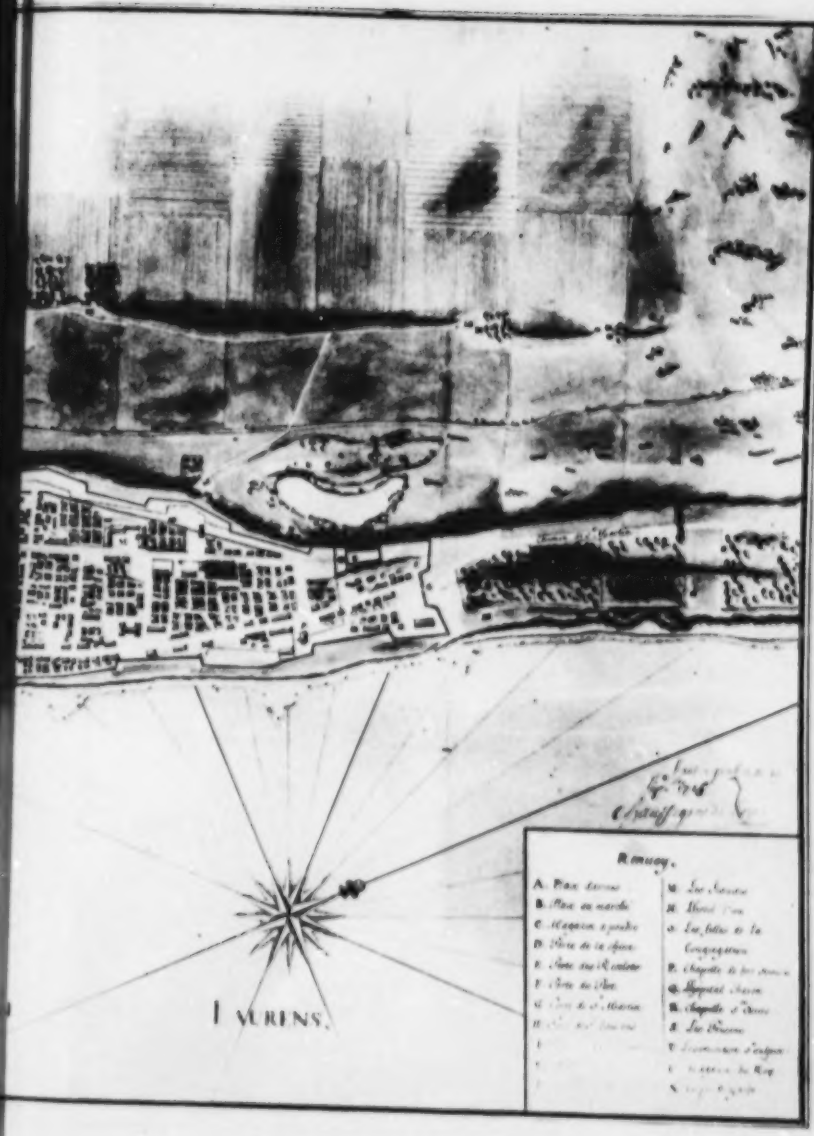
Remoy.
A. Port
B. Port au marché
C. Magasin à poudre
D. Porte de la Ville
E. Porte sur le rempart
F. Porte du Port
G. Porte de St Maurice
H. Tour
I. Les Casernes
K. Hôtel
L. Les halles et la Conciergerie
M. Chapelle de St
N. Magasin à bois
O. Chapelle d'Anne
P. Les Prisons
Q. Fortification d'enfer
R. Le château du Roy
S.
T.
V.
X.
Y.
Z.
Iverins.

photo 1982

photo 1982

Section des fortifications (construites vers 1725) près de la Porte du marché (Porte du Port), en face de l'actuelle place Royale. On aperçoit, en contrebas, le mur de terre-plein et le mur d'escarpe. Les murs plus élevés sont ceux d'un bâtiment construit en 1802 et de son annexe.

Références: Fouilles archéologiques 1982, Place Royale, Montréal, effectuées par la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, suivant une entente entre la Ville de Montréal et le Ministère des Affaires culturelles.

◁ *Section des fortifications, à l'ouest de la Porte du marché. On peut voir les deux murs parallèles (terre-plein et escarpe) séparés par un remplissage. Des murs et des éléments architecturaux plus récents s'y superposent.*

Références: Fouilles archéologiques 1980, Place Royale, Montréal
(entente entre la Ville de Montréal et le Ministère des Affaires culturelles)

photo 1982

Gros plan regardant vers l'est, montrant la section des fortifications (construites vers 1725) près de la Porte du marché. On aperçoit, en contrebas, le mur de terre-plein et le mur d'escarpe. Les murs plus élevés sont ceux d'un bâtiment construit en 1802 et de son annexe.

On trouve des vestiges des fortifications à différents endroits. Des fouilles archéologiques en ont démontré la présence; le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal a déjà préparé un projet de restauration pour une partie desdites fortifications.

Régime français

5 mai 1716	Arrêt du Roi, au sujet de l'imposition pour la construction des fortifications de la Ville de Montréal
1er avril 1717	Devis des ouvrages des fortifications pour l'enceinte de la Ville de Montréal signé: Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur[1]
19 juin 1721	Incendie, destruction de la moitié de la Ville[3,4]
24 mars 1722	Arrêt du Conseil d'État du Roi au sujet de l'imposition pour les fortifications de Montréal (suite à l'incendie)
30 mai 1724	Arrêt du Conseil d'État du Roi, au sujet des fortifications de la Ville de Montréal
7 août 1726	Ordonnance de Michel Bégon sur les titres des propriétés adjacentes aux fortifications
Novembre 1726	Incendie de la Ville, ralentissement des travaux
1731	Rapport sur le revêtement qui a été fait à l'enceinte de Montréal, par Chaussegros de Léry, ingénieur: «payé à Joseph Parent, forgeron, pour la fourniture de matériel... et à Joseph Poliquin, charron, pour le transport des matériaux...»[1]
1733	État des Dépenses faites à l'année 1733, aux Fortifications: payé à Jean Bellefeuille, Pierre Sarreau, maçonnerie; Dominique La Palme, maçonnerie et pierre de taille de la Porte de Saint-Laurent; Claude LeGris, forgeron, pour le fer des portes.[1]

La date exacte de la finition des travaux nous est inconnue. Ainsi certains historiens, comme Robert Lahaise, datent la fin des travaux en 1723, alors que d'autres, tel Marcel Trudel, datent celle-ci vers 1741.[2]

Rapport de Lévis à Vaudreuil sur l'état des Fortifications lors de la campagne de 1760 (Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec).

photo 1982

Vestiges des anciennes fortifications de Ville-Marie (construites vers 1717) telles qu'on peut les voir à l'intérieur du bâtiment situé au 262, rue Saint-Paul est, Montréal.

Régime anglais

En 1801, un bill intitulé «Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la Cité de Montréal et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de la dite Cité», est sanctionné le 8 avril[7]

Trois commissaires sont nommés[5]:

James McGill
John Richardson
Jean-Marie Mondelet
Louis Chaboillez, secrétaire-trésorier de la Commission
Louis Charland, arpenteur de la Commission
Benjamin Beaubien (procureur de la Couronne)

En 1811, James Wells est nommé Commissaire. En 1813, suite au décès de Louis Chaboillez, Henry Griffin est nommé à la Commission[6]. James McGill meurt en 1813.

Le mandat de la Commission est ainsi défini: «... abattre et enlever les dits murs et fortifications qui existent encore mais dans un état ruineux et de pourvoir autrement à l'amélioration de ladite Cité de Montréal, par de nouvelles places, squares et rues qui seront tracés, ouverts et faits au lieu et place des dits murs et fortifications ou terrains adjacents...» pour une période et une composition bien déterminées: «... de nommer et appointer... trois personnes dont deux feront un quorum, comme Commissaires pour mettre en exécution le présent acte, comme aussi pour remplacer ou suppléer les vacances des dits commissaires, autant qu'il sera nécessaire de temps en temps, pendant l'espace de trois (3) ans depuis le jour de la date de la Commission durant lequel temps les pouvoirs des dits Commissaires continueront et non plus longtemps...»[8]

Les devoirs des Commissaires sont ainsi définis: «... procéderont à faire mesurer, tracer et projeter telles rues, places, squares, emplacements ou lots de terre et espaces convenables pour y ériger des édifices publics et autres qui, suivant leur jugement, tendront le plus à l'amélioration, l'utilité, l'embellissement et l'avantage de la dite Cité...»

Ces travaux de démolition et d'embellissement de la ville dureront de 1804 à 1817.

En 1809 et en 1815, il y eut prolongation du mandat des Commissaires, la seconde stipulant que celui-là prendrait fin le 1er mai 1817.

1. Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles
2. Marcel Trudel: *Initiation à la Nouvelle-France*, les Éditions HRW, Montréal 1968
3. Robert Lahaise: *Les édifices conventuels du Vieux Montréal* Cahiers du Québec/Hurtubise, HMH, Montréal 1980
4. Jean-Claude Marsan: *Montréal en évolution*, Montréal, Fides, 1974
5. Archives publiques du Canada
6. *Le Spectateur*, 18 nov. 1813
7. Archives de la Ville de Montréal
8. Statuts provinciaux du Bas-Canada, A.D. 1801, 41e année, George III, ch. 16

LES FORTIFICATIONS
Port de Montréal
Fleuve

Champ de Mars
Champ de Mars
Pont de Grenelle
Pont Victor Hugo
Pont de Solférino
Pont de la Concorde
Pont de Bir-Hakeim
Pont de Passy
Pont de Grenelle
Pont de Bir-Hakeim
Pont de Passy
Pont de Grenelle
Pont de Solférino
Pont de la Concorde
Pont Victor Hugo

ROYAL HIGHLANDERS OF CANADA ARMOURY ASSOCIATION

actuellement: Black Watch Royal Highland Regiment of Canada No. 3

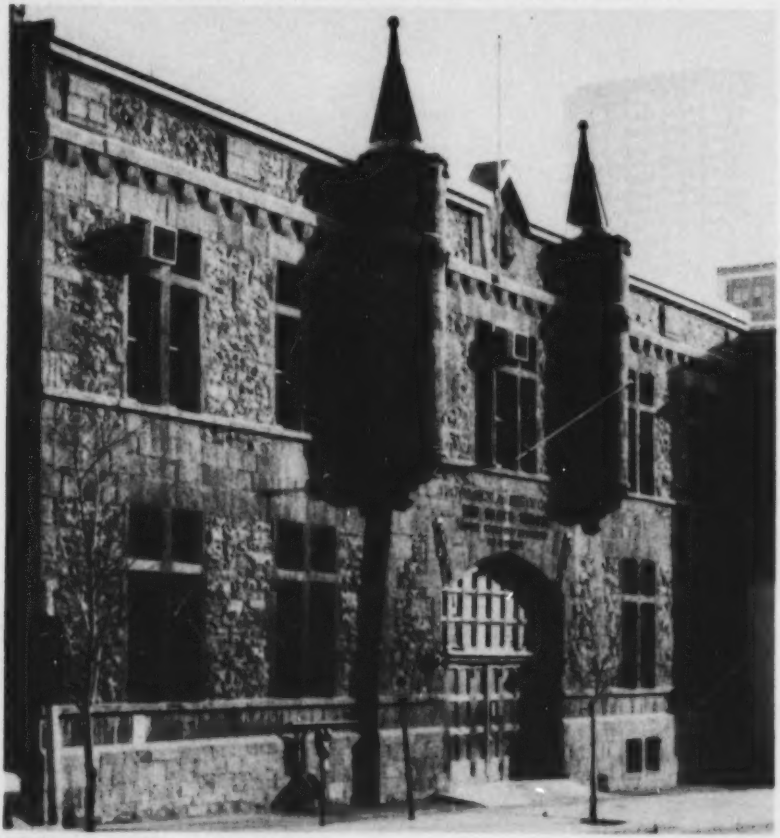

2067, rue de Bleury, Montréal photo 1982

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 1 592 m²
Superficie de plancher du bâtiment: 4 284 m²
Selon notre dossier, seul le mur de façade possède un caractère historique.

Selon le Quartier général de la Force mobile, cette caserne a été construite en 1909. D'après les Archives de la Ville de Montréal, l'édifice aurait été partiellement endommagé par un incendie le 4 mars 1950.

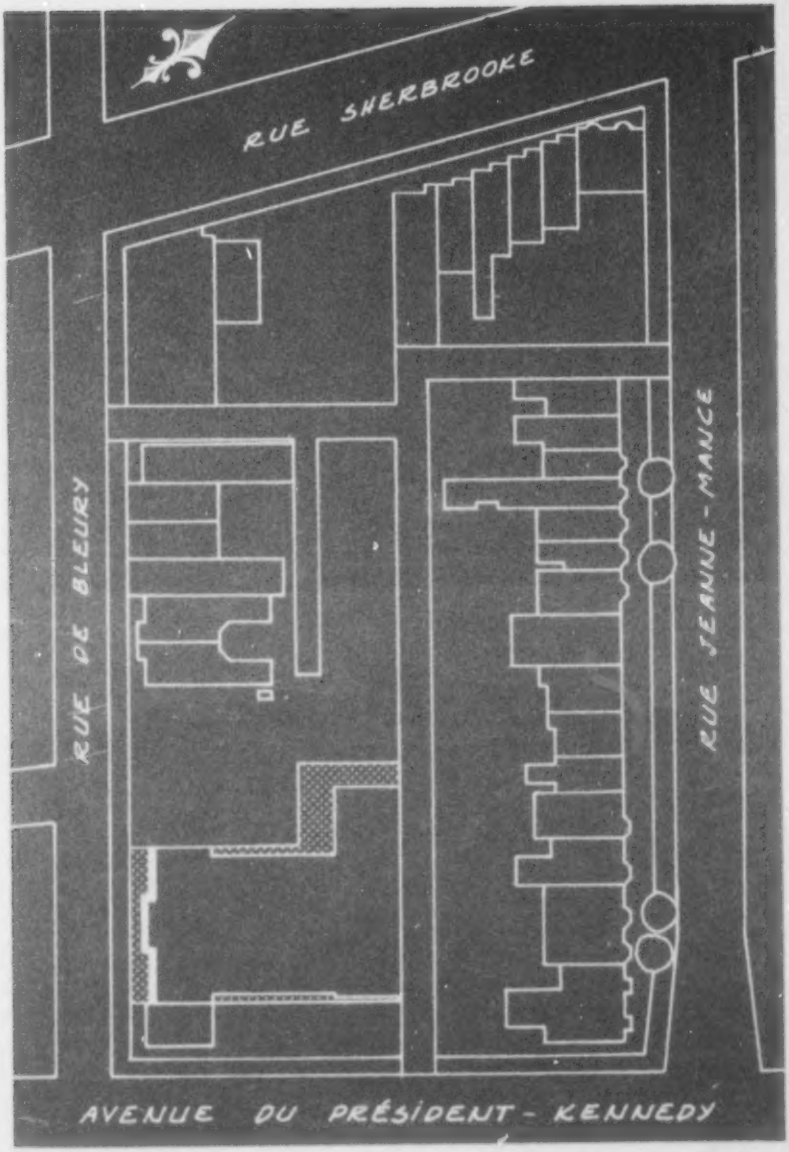
RUE SHERBROOKE
RUE DE BLEURY
RUE JEANNE-MANCE
AVENUE DU PRÉSIDENT-KENNEDY

ROYAL MONTREAL REGIMENT

4625, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount photo 1974

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 2 821 m²
Superficie de plancher du bâtiment: 3 468 m²
Superficie de plancher du bâtiment historique: 3 468 m²

Selon le Quartier général de la Force mobile, cette caserne a été construite en 1925.

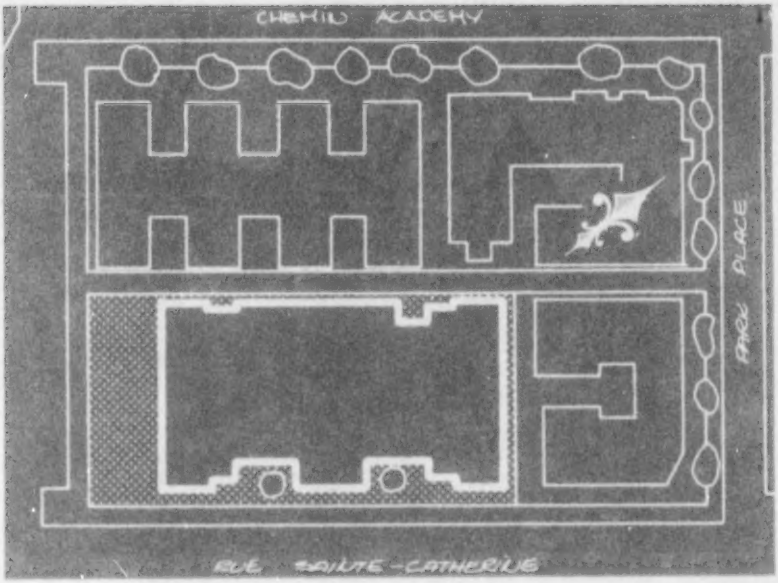

photo 1982

17th DUKE OF YORK ROYAL CANADIAN HUSSARS

actuellement: Royal Canadian Hussars

4185, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal photo 1980

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 17 435 m²
Superficie de plancher du bâtiment: 6 422 m²
Selon notre dossier, seuls les murs des façades possèdent un caractère historique.

Cette caserne a été construite de 1934 à 1935, d'après des plans de la firme d'architectes Ross & Macdonald.

Références: Quartier général de la Force mobile et dossier du département du Génie de la Force mobile
Division des archives de la Ville de Montréal

photo 1982

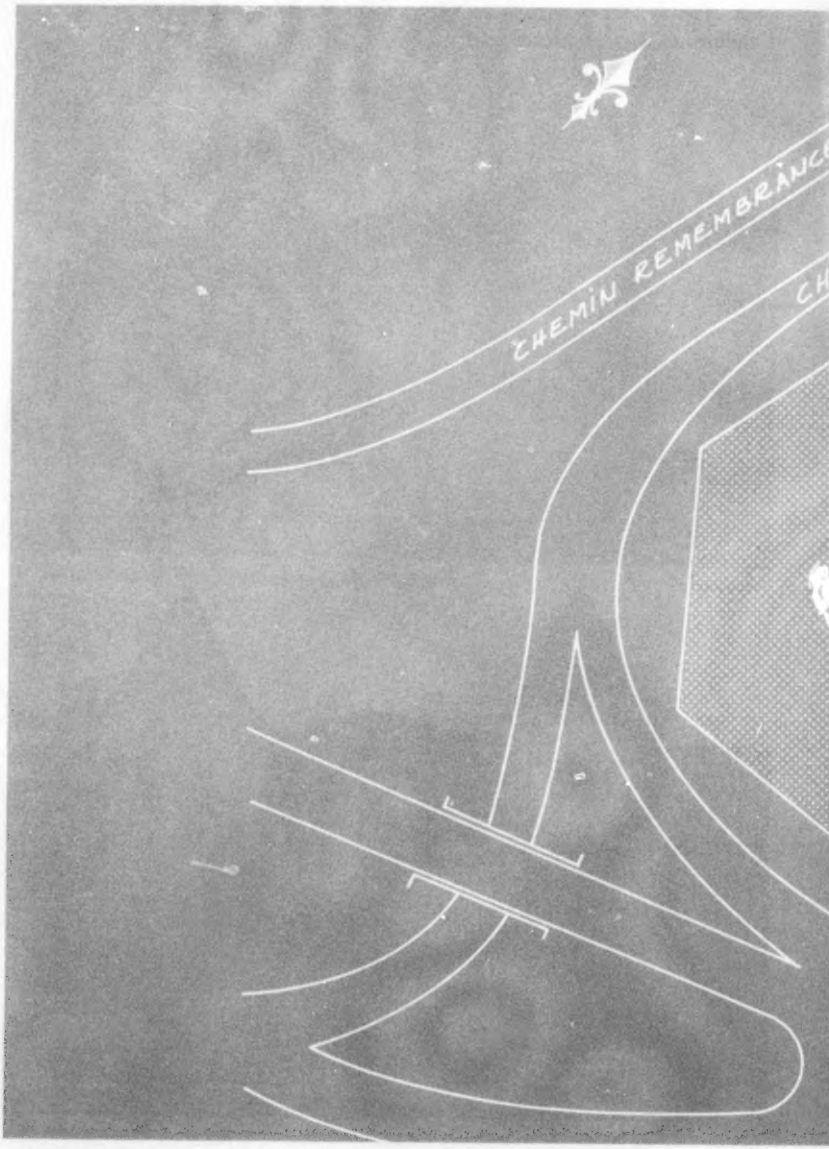
CHEMIN REMEMBRANCE

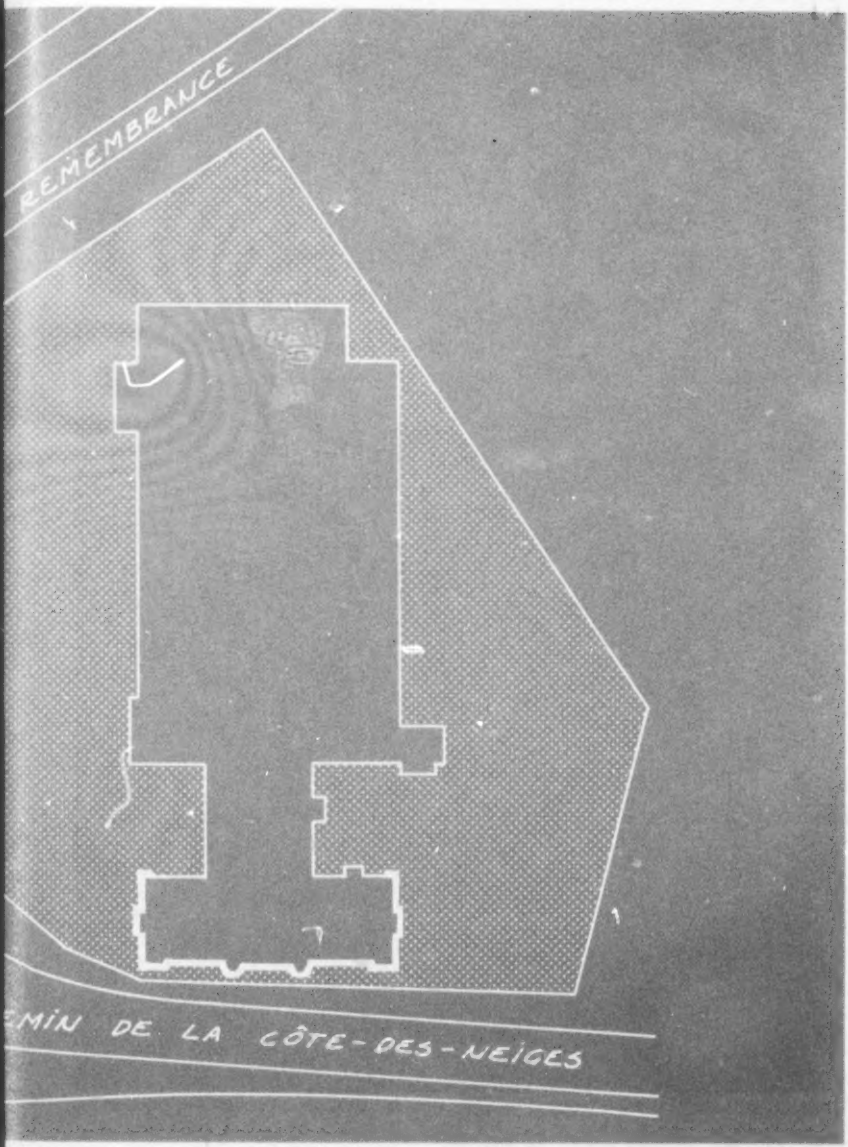
REMEMBRANCE
EMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES

TOURS DU FORT DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE

Tour «est» photo 1974

2065, rue Sherbrooke ouest, Montréal

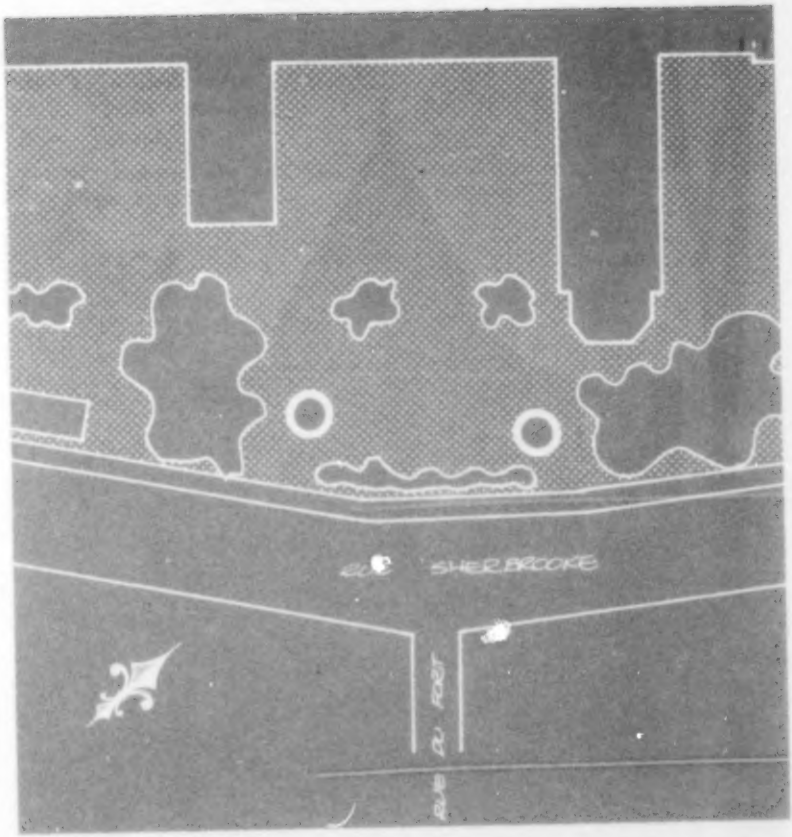

Propriétaire: Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal
Cette propriété comprend le Grand Séminaire, le Collège de Montréal, la desserte Saint-François-Xavier, le gymnase, la résidence des prêtres, les deux tours et des bâtiments secondaires.
Superficie de plancher des «tours historiques»: 282 m^2

Les tours «est» et «ouest» du Fort des Messieurs de Saint-Sulpice sont classées monuments historiques en vertu d'un arrêté en conseil du ministère des Affaires culturelles en date du 20 novembre 1974.

TOURS DU FORT DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE

Tour «ouest» photo 1974

Années	Étapes de construction	Architecte
1679[1]	construction d'une maison de bois, de 26′ sur 20′[1]	
1681[1]	construction d'une chapelle[1,6]	François Vachon de Belmont[1,6]
	construction d'une résidence avec perron en fer de cheval[1,6]	François Vachon de Belmont[1,6]
	réaménagement du village[6]	

Années	Étapes de construction	Architecte	Entrepreneurs
Vers 1684[1]	fortification de l'ensemble, palissade rectangulaire avec bastions aux angles[1]		
1694[1]	incendie[1,6]		
1694-96 [1,2,6]	reconstruction de la chapelle en pierres[1,2,3,5,6]	François Vachon de Belmont[1,3,5,6]	Jean Laroche, M. Dupasty, Pierre Pasquet et François Renaud: maîtres-maçons[1]
1694-96 [1,2,6]	reconstruction en maçonnerie de la chapelle, de la résidence des missionnaires ainsi que de l'enceinte[1,2,3,4,5,6,7]	François Vachon de Belmont [1,2,3,4,5,6]	
1796[1,6]	démolition de la chapelle pour ouvrir une porte cochère dans la courtine sud[1,5,6,7]		
1824[1,6]	transformation de la tour est en chapelle[1,6]		
1825[1]	le corps central de la résidence est exhaussé d'un étage[1]		
Vers 1850[1] 1854-57[6]	démolition des deux tours arrières, de la courtine et de la grange-abri: travaux préliminaires à la construction du Grand Séminaire (1855-57)[1,3,5,6]		
1858[6] 1860[1]	démolition de la résidence nommée «Château»[1,3]		

1. Robert Lahaise: *Les édifices conventuels du Vieux Montréal*, Montréal: Cahiers du Québec/ Hurtubise, HMH, 1980, pages 275 à 295
2. Rodolphe Fournier: *Lieux et monuments historiques de l'île de Montréal*, Éd. du Richelieu Limitée, 1974
3. Cahier 10: *Monuments et sites historiques du Québec*, ministère des Affaires culturelles, direction générale du patrimoine, 1978
4. J. Bland et P. Mayrand: *Trois siècles d'architecture au Canada*
5. Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^{e} siècle, Montréal, 1900
6. Olivier Maurault: *Le Fort des Messieurs*, Montréal, 1925
7. M. Boisard: *La Compagnie de Saint-Sulpice*, histoire générale et sous-détails sur l'architecture

TOURS DU FORT DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE

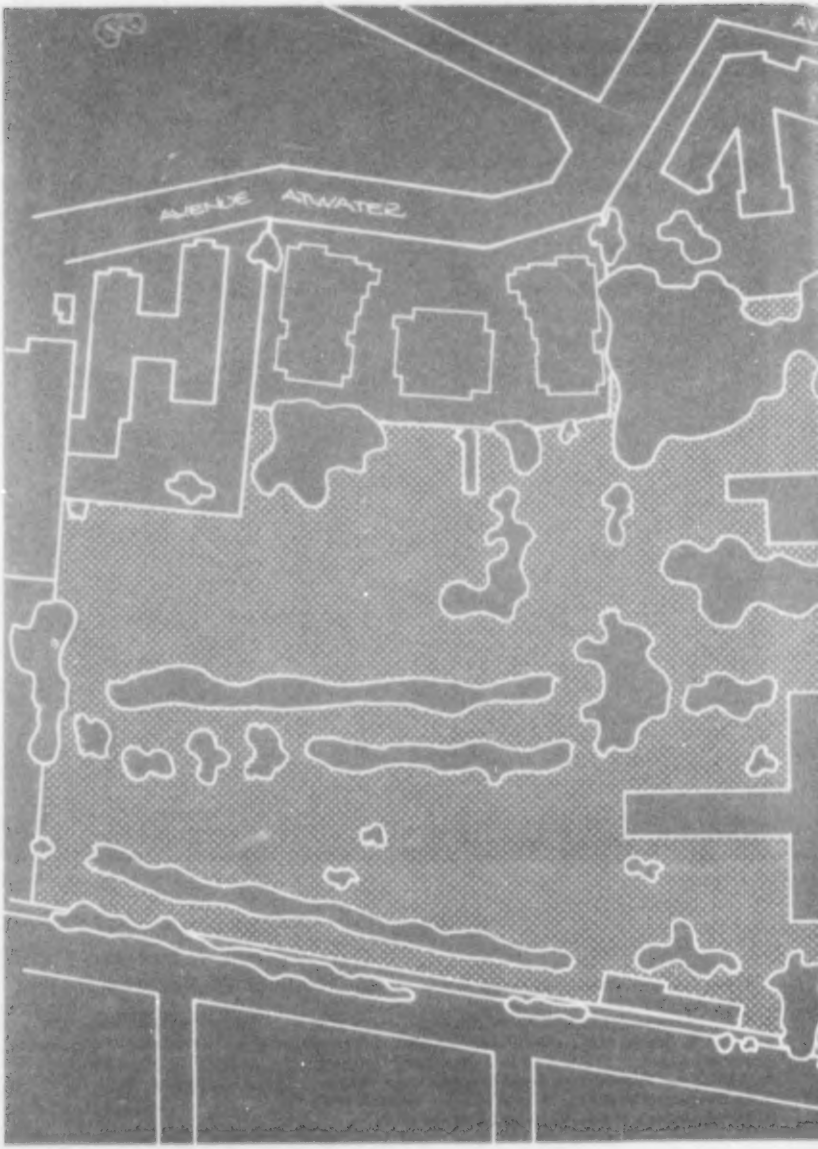

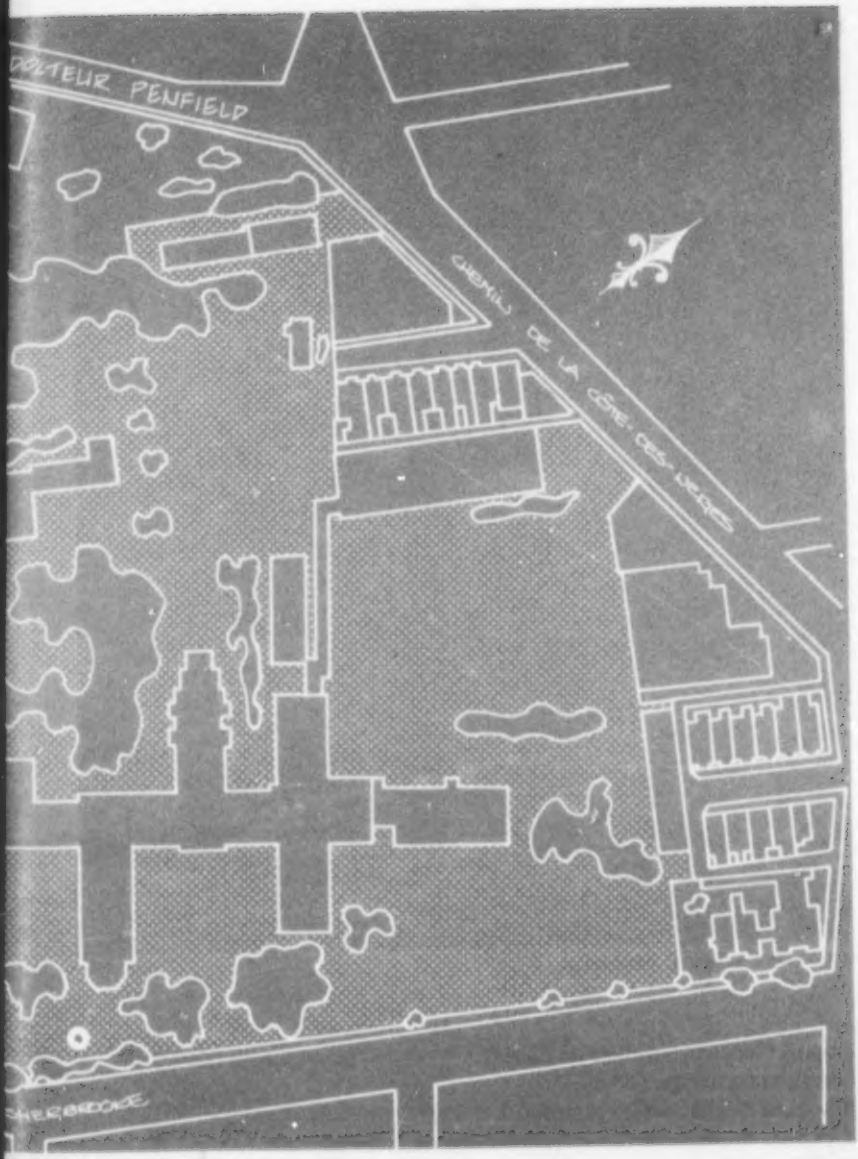
DOCTEUR PENFIELD
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES
SHERBROOKE

VICTORIA RIFLES ARMOURY ASSOCIATION

actuellement: Réserve des Forces Canadiennes — Le Régiment de Maisonneuve

691, rue Cathcart, Montréal photo 1980

Propriétaire: Gouvernement du Canada
Superficie du terrain: 688 m²
Superficie de plancher du bâtiment: 2 799 m²
Superficie de plancher du bâtiment historique: 2 799 m²

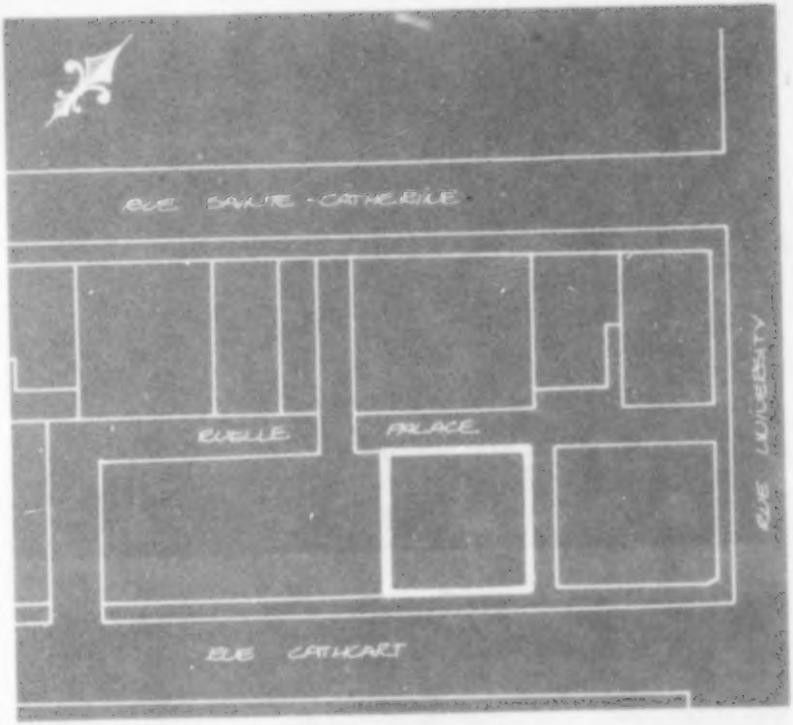
RUE SAINTE-CATHERINE
RUELLE
PALACE
RUE LOUISBATY
RUE CATHCART

VICTORIA RIFLES ARMOURY ASSOCIATION

photo 1982

Selon le département du Génie de la Force mobile et le Service des permis et inspections de la Ville de Montréal, cette caserne a été construite en 1933, d'après les plans (1932) de l'architecte D. Jerome Spence. A. F. Byers & Co. Limited est désigné comme entrepreneur.

photo 1982

photo 1980

ORDRE CHRONOLOGIQUE

Construction	Architectes	Bâtiments	
1671	—	FORT DE SENNEVILLE 168, chemin Senneville (Pointe Abbott), Senneville	18
1694-96	François Vachon de Belmont	TOURS DU FORT DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE 2065, rue Sherbrooke ouest, Montréal	52
1716	Gaspard Chaussegros de Léry	LES FORTIFICATIONS (Vieux Montréal)	34
1820-24	Lieutenant-colonel Elias Walker Durnford, ingénieur-militaire	FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE (ancien) actuellement: Musée maritime et militaire de Montréal Île Sainte-Hélène, Montréal	10
1822	Lieutenant-colonel Elias Walker Durnford, ingénieur-militaire	LA POUDRIÈRE (ancienne) actuellement: Théâtre International de Montréal	28
1845-46	—	LA CASEMATE Île Sainte-Hélène, Montréal	24
1909	—	ROYAL HIGHLANDERS OF CANADA ARMOURY ASSOCIATION (ancienne) actuellement: Black Watch Royal Highland Regiment of Canada No. 3 2067, rue de Bleury, Montréal	44
1911	—	ASSOCIATION DE L'ARSENAL DU 65e RÉGIMENT CMR (ancienne) actuellement: Les Fusiliers Mont-Royal 3721, avenue Henri-Julien, Montréal	2
1913	McVicar et Heriot	FIRST REGIMENT GRENADIER GUARDS OF CANADA (ancien) actuellement: Canadian Grenadier Guards 4171, avenue de l'Esplanade, Montréal	6
1925	—	ROYAL MONTREAL REGIMENT 4625, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount	46

1933	D. Jerome Spence	VICTORIA RIFLES ARMOURY ASSOCIATION (ancienne) actuellement: Réserve des Forces Canadiennes Le régiment de Maisonneuve 691, rue Cathcart, Montréal	58
1934-35	Ross & Macdonald	17th DUKE OF YORK ROYAL CANADIAN HUSSARS (ancien) actuellement: Royal Canadian Hussars 4185, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal	48

Remerciements

Le Service de la planification du territoire exprime sa plus vive gratitude aux organismes et aux individus qui, en nous donnant accès à leurs dossiers, ont facilité la réalisation de cet ouvrage.

Le Directeur,
Guy Gravel

Édition:
Service de la planification du territoire

Prix: 5,00 $

Dépôt légal, quatrième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-920295-12-8

On peut se procurer cet ouvrage
en personne aux endroits suivants:

Communauté urbaine de Montréal
Service de la planification du territoire
2, Complexe Desjardins, 19e étage
Montréal

Communauté urbaine de Montréal
Secrétariat général
2, Complexe Desjardins, 21e étage
Montréal

ou par la poste à l'adresse suivante:

Communauté urbaine de Montréal
Secrétariat général
2, Complexe Desjardins, 21e étage
Montréal
H5B 1E6

Imprimé au Canada